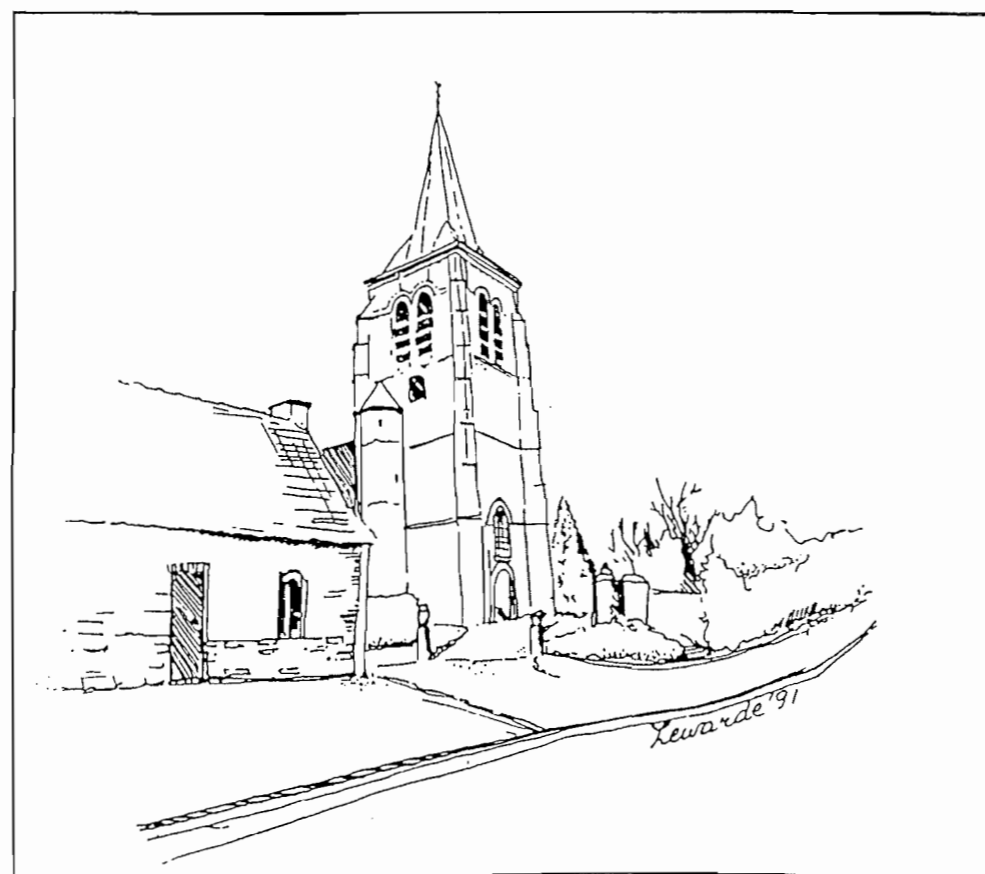


*Etude du cadre de vie de la  
commune de Lewarde*

Schéma directeur et propositions d'aménagement



# SOMMAIRE

## ELABORATION D'UN SCHEMA DIRECTEUR

A - Schéma directeur : axes généraux

B - Sites d'intervention (cf plan de repérage)

## PROJETS D'AMENAGEMENT

A - Le réseau de sentier de randonnées (pédestre, cycliste et équestre)

1) Le bois

2) "La voie romaine"

3) Le Centre Historique Minier

4) Liaison avec le cavalier

5) Le cavalier

- 6) Traversée de la RN45
- 7) La décharge
- 8) "Le chemin creux"
- 9) Traversée du chemin départemental : la rue de Montigny
- 10) Cavalier d'accès à Guesnain
- 11) Chemins ruraux
- 12) Arrivée à Roucourt
- 13) Le parcours piéton dans le centre ville

## B - Le centre ville

- 1) Rue Jean Jaurès : la Placette, le délaissé, la Mairie
- 2) L'Eglise
- 3) La place des Vésignons
- 4) La friche intra-urbaine

## C - Les entrées de ville

- 1) Erchin
- 2) Montigny
- 3) Douai
- 4) Denain
- 5) Roucourt

D - La rue d'Erchin : l'école, le stade, la rue

E - Le cimetière

ESTIMATIONS FINANCIERES DES GRANDS PROJETS

CONCLUSION GENERALE

**ELABORATION D'UN  
SCHEMA DIRECTEUR**

**A - Schéma directeur : axes généraux**

**B - Sites d'intervention**

---> cf. plan de repérage en annexe

# PROJETS D'AMENAGEMENT

## A - Le réseau de sentier de randonnées (pédestre, cycliste et équestre)

---> cf. plan en annexe



## 1) Le bois

### Parti d'aménagement : mobilier et revêtement

Au niveau du bois de Lewarde, se trouve l'intersection de différents chemins : le GR, le PDIPR, différentes circulations cyclistes, pédestres et équestres.

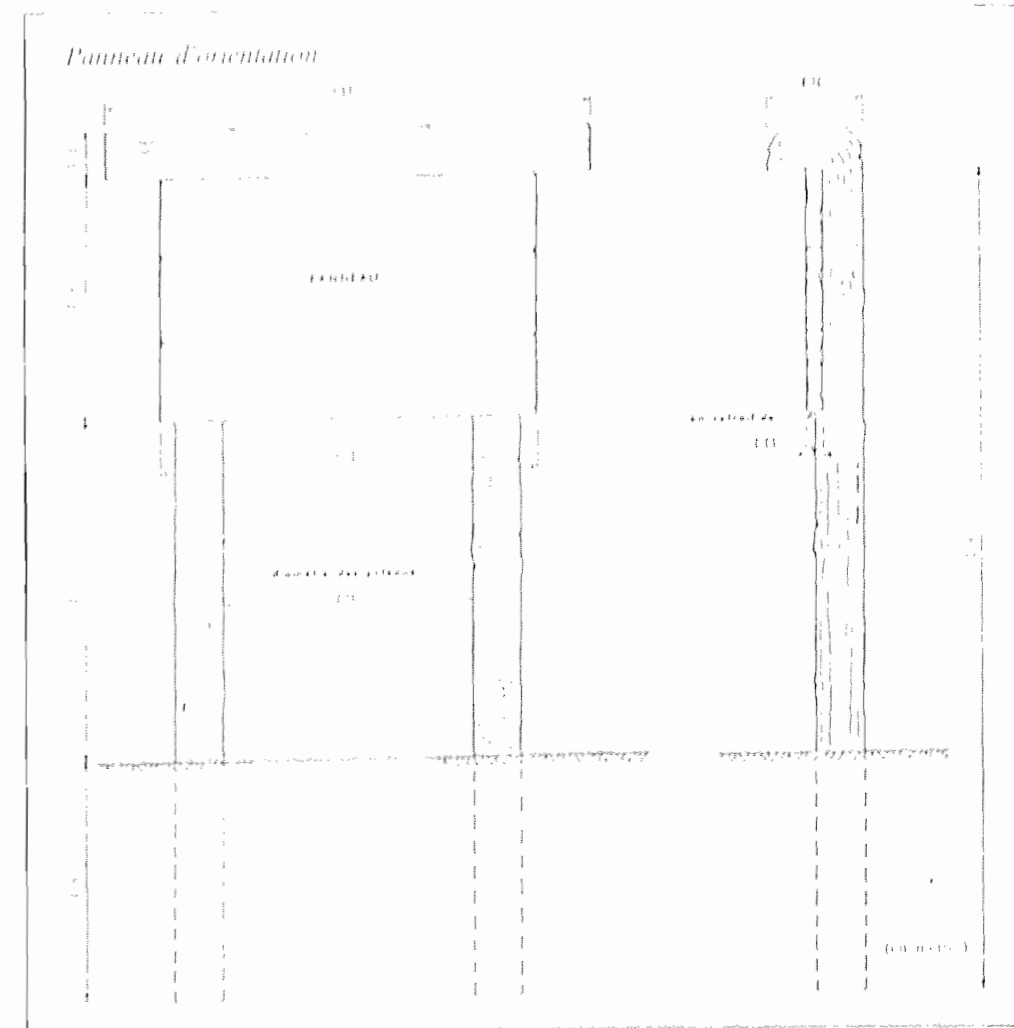
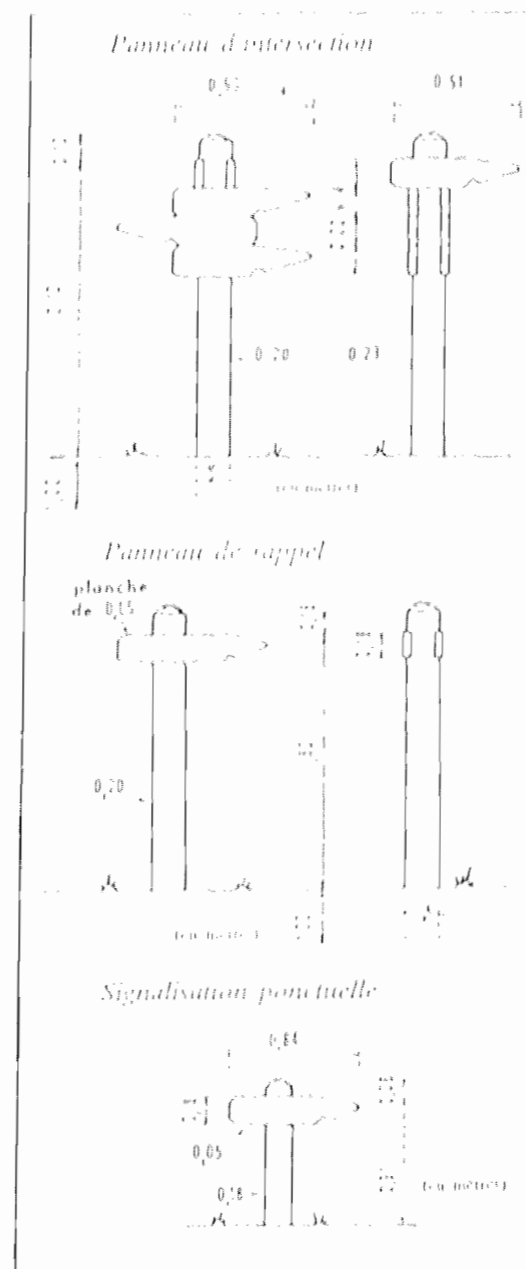
Ce point stratégique permet d'aménager une halte avec un mobilier rustique qui utilise éventuellement le bois résultant des abattages sur le site même qui peut être réalisé par des agents communaux, dans le cadre d'ateliers de jeunesse...

Les endroits de pique-nique seront plus retirés dans des parties plus intimes comme les lisières ou les clairières.

Un fossé (saut de loup) est proposé le long du bois afin d'éviter tout passage automobile et cycliste, il pourrait de plus être utilisé pour l'écoulement des eaux.

Deux portillons seront mis en place (un pour les piétons, l'autre pour les chevaux) avec différenciation des revêtements pour les chemins pédestres et équestres.

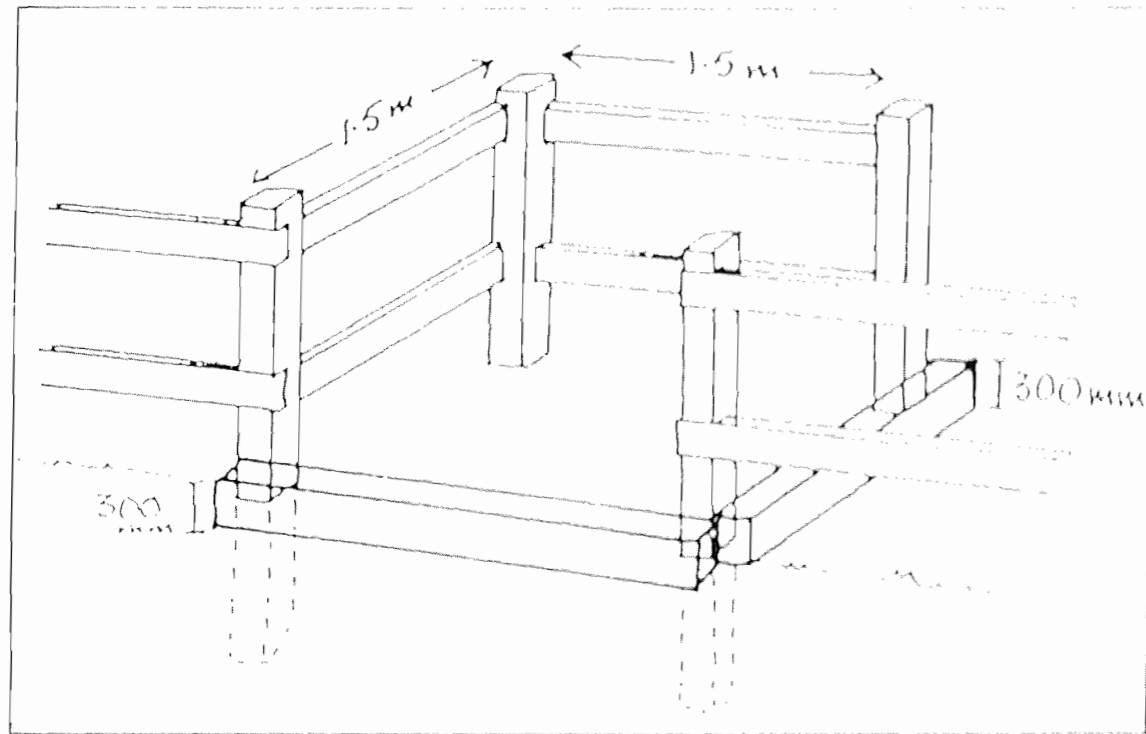
Les différents exemples suivants ci-contre visent à donner une palette d'intervention qui doit être modulée en fonction de l'importance stratégique du site, de la fréquentation, des points de conflit entre différentes circulations, également fonction du budget.



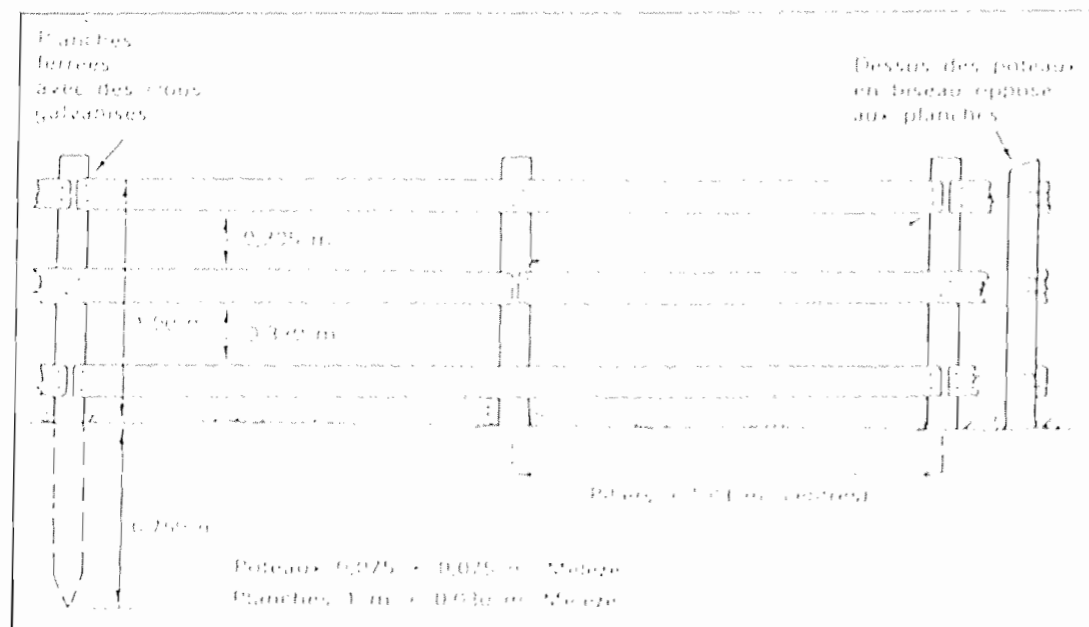
*Indication d'un plan de repérage de tous les circuits possibles. Possibilité de mettre sur le panneau une protection en plexiglace anti-graffiti.*

*Indication des lieux-dits et des différents types de circulation. Représentation par des dessins.*

*Alternative plus simple pour la signalétique : marquage des troncs par couleurs différenciées (cf GR).*

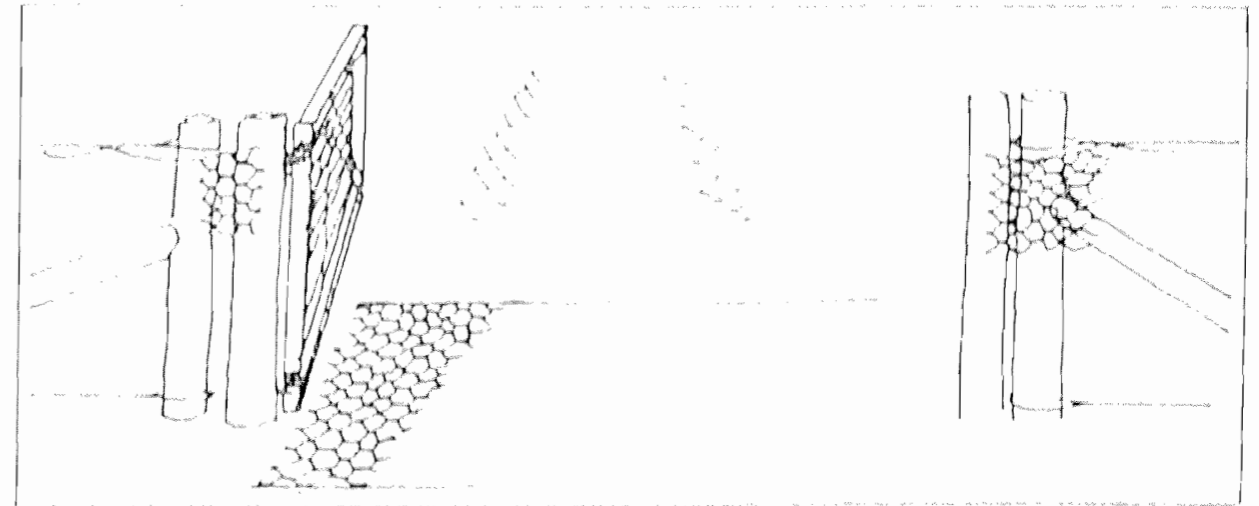
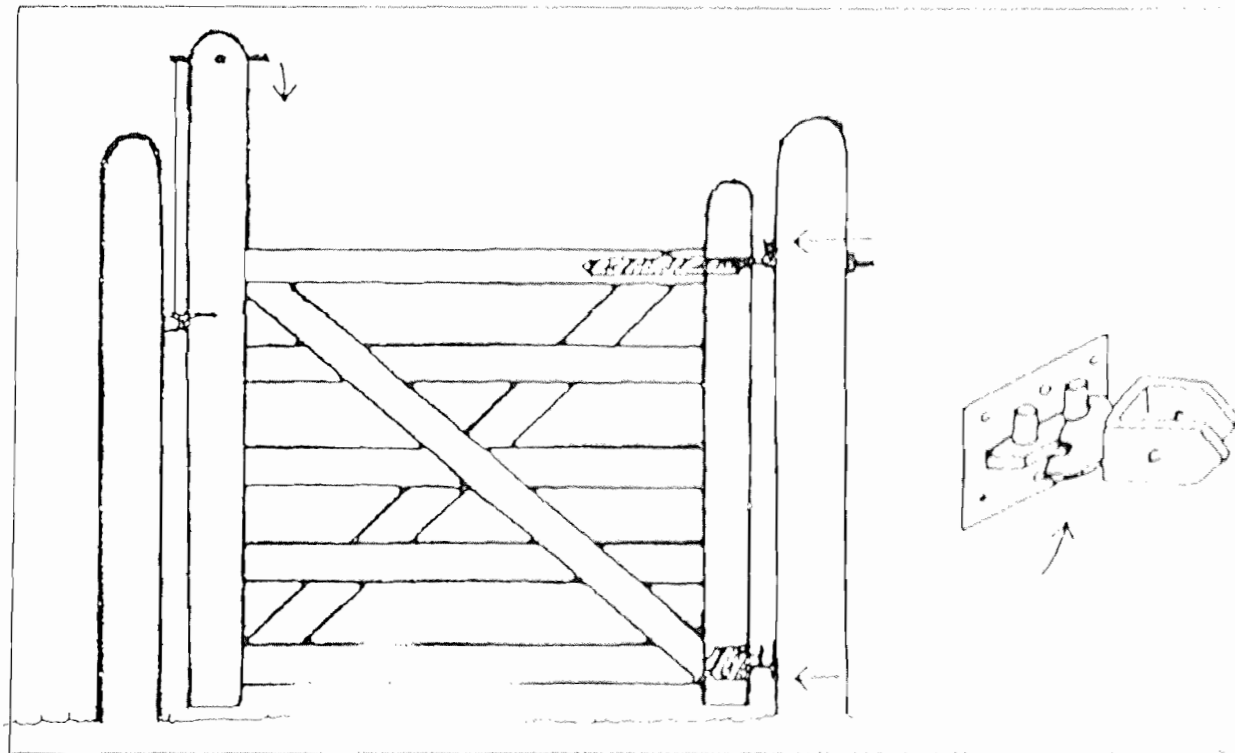


*Passage sélectif, solution proposée : portillon en bois adapté uniquement pour le passage pédestre.  
Un emmarchement est prévu pour éviter tout passage cycliste.*

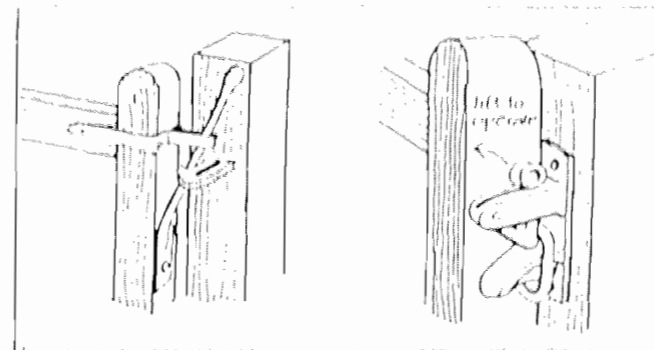
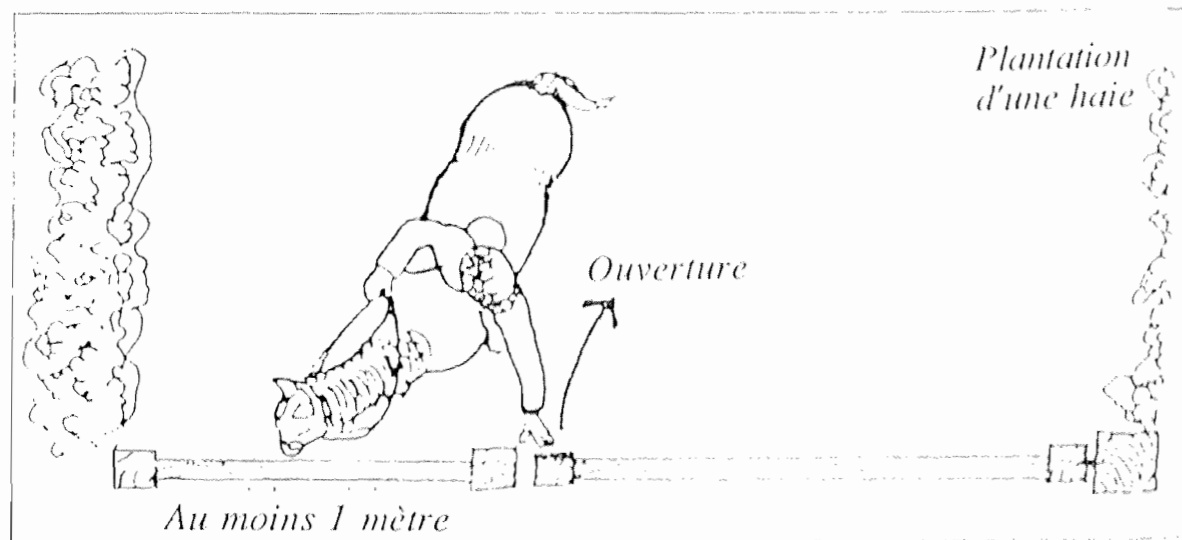


*Clôture du même type que les portillons sur toute la longueur.*

Portillon spécialement conçu pour les chevaux avec fermeture automatique grâce à un ressort.



Au niveau des portillons, là où le piétinement est important, un revêtement en matériaux plus résistants (pavé, par exemple) est à conseiller  
Autre solution moins onéreuse : pose d'un treillis dans le sol stabilisé qui répartit les charges



Système d'ouverture des portillons permettant d'actionner la manette sans descendre de sa monture

## Exemple de mobilier "fait main"

Les équipements rustiques de pique-nique peuvent être réalisés avec le bois résultant des abattages des arbres sur le site lui-même.

La résistance au temps de ces aménagements "fait main" est réduite par rapport au mobilier commercialisé qui lui est traité sous autoclave aux sels rendant le bois imputrescible. Néanmoins, on constate que le mobilier est généralement plus vite détruit par vandalisme que par l'action naturelle du temps.

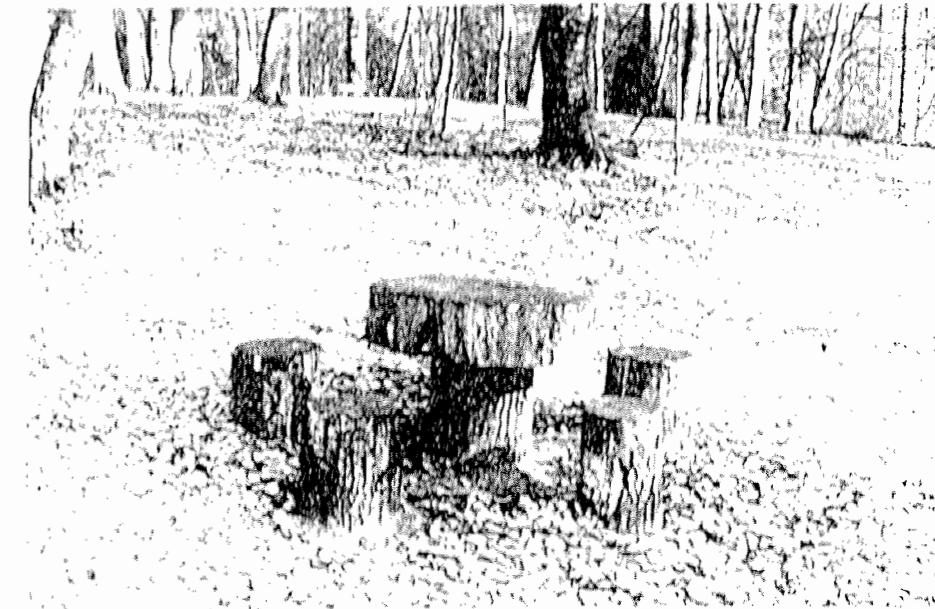
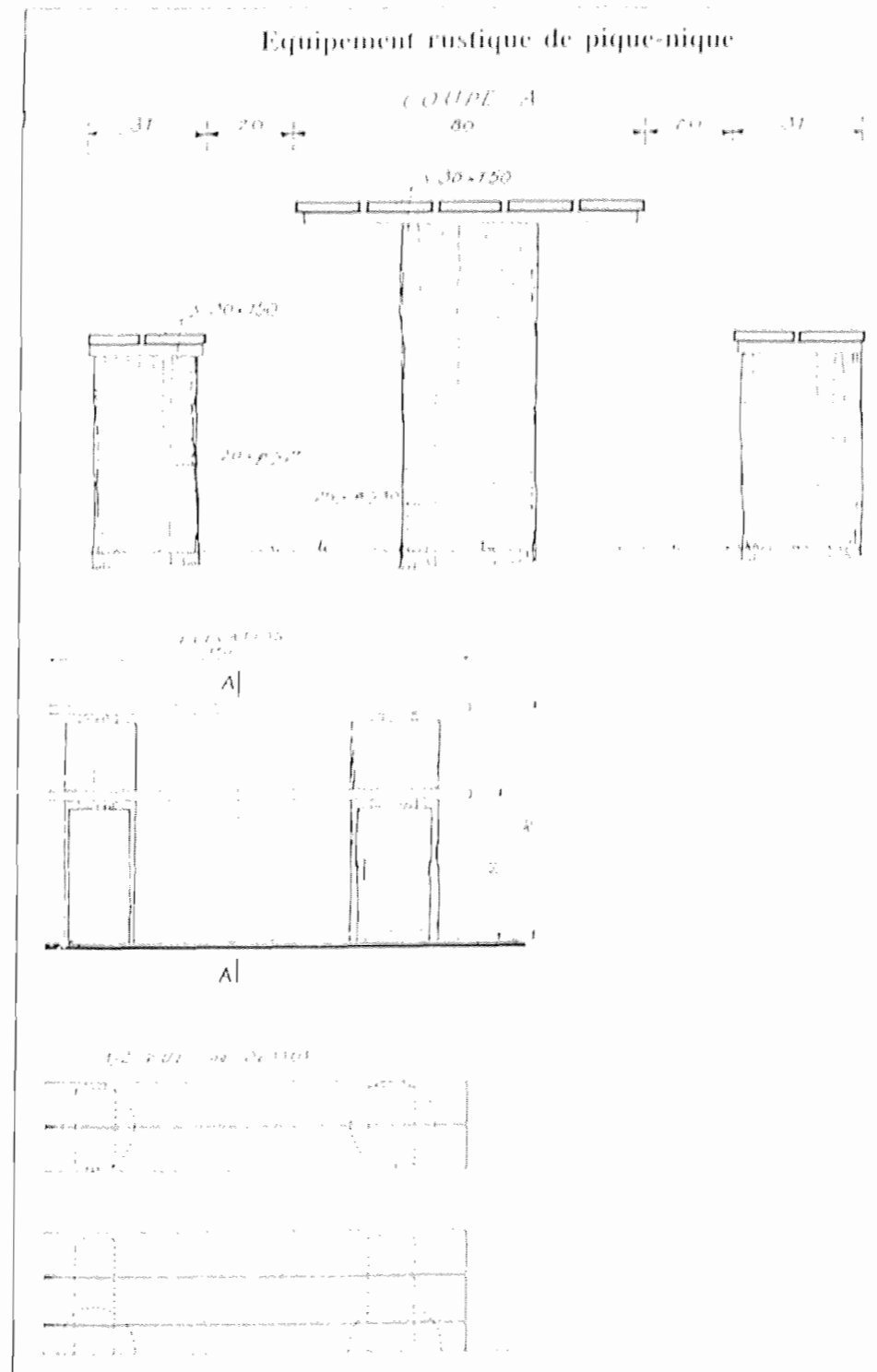
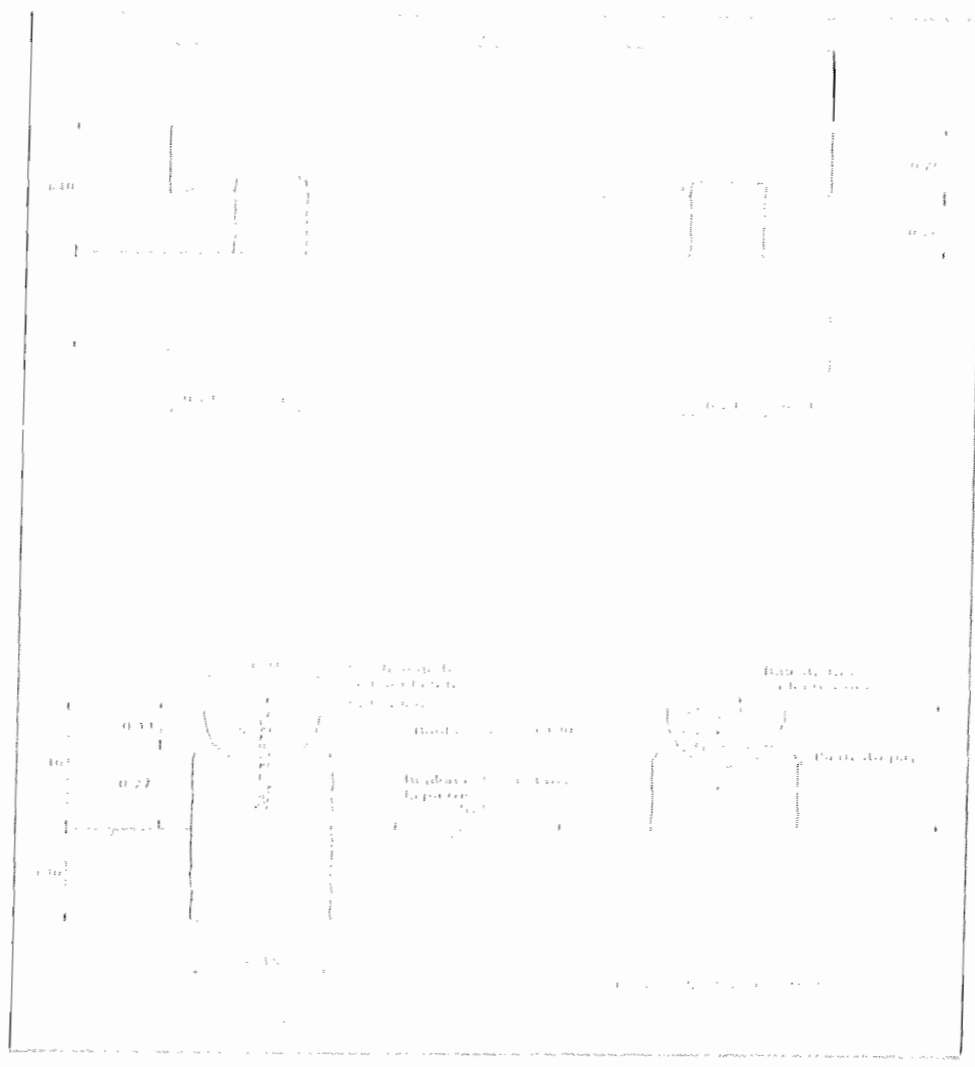
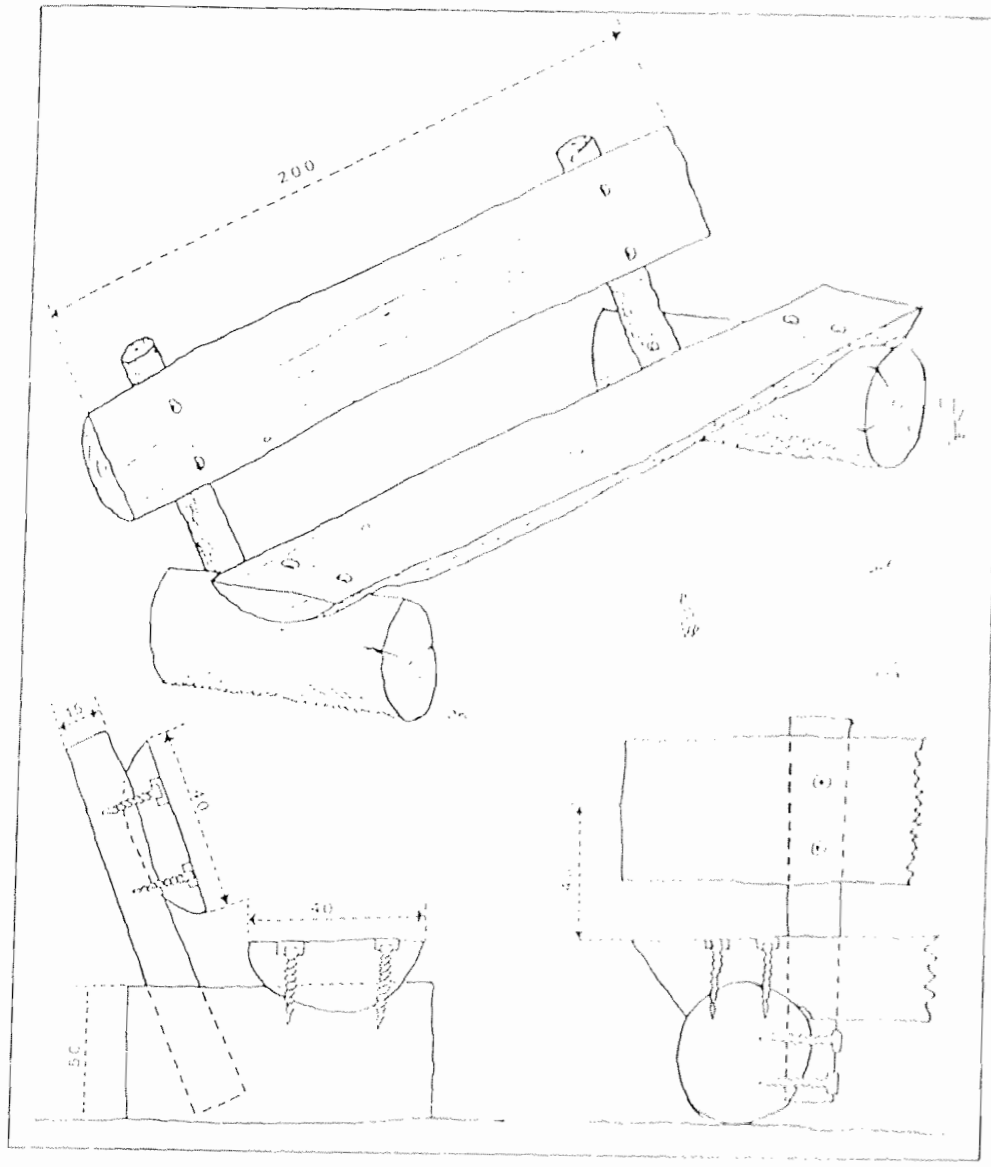


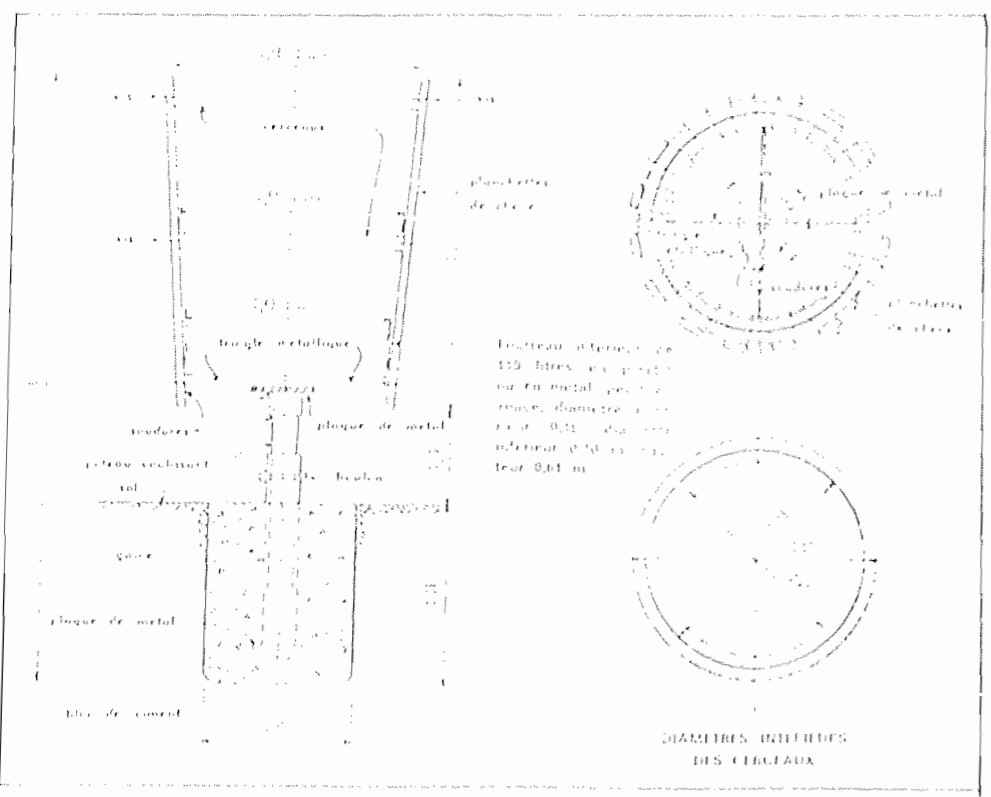
Photo Leclerc pour le Développement Local - Groupe Leclerc

*Rustique et solide, voici les caractères les plus frappants d'une semblable réalisation.*





*Voici deux modèles de bancs rustiques pouvant être réalisés.*



*Les corbeilles devront se trouver près des accès principaux, notamment aux croisements des chemins afin de faciliter le ramassage de débris.*

## 2) "La voie romaine"

### Parti d'aménagement : mobilier et revêtement

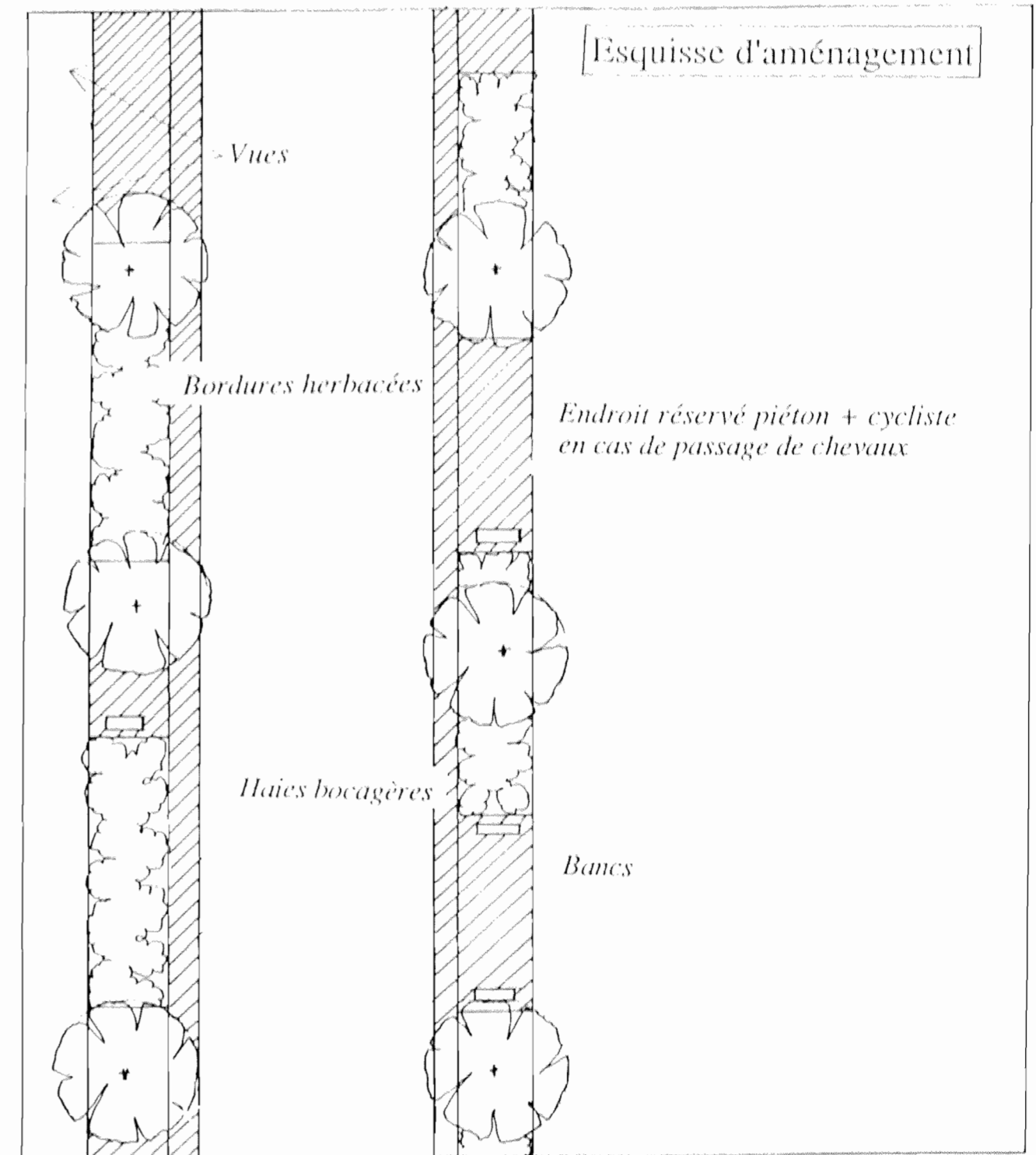
La voie romaine peut être marquée par une haie bocagère servant de limite naturelle avec les cultures. Des plantations sont proposées de part et d'autre mais de façon intermittente.

Le revêtement est laissé dans son état existant, c'est-à-dire briquillons et surface en graviers.

Du point de vue de la végétation, le choix des espèces s'intègre dans une promenade pédagogique permettant la découverte de différents biotopes (formation végétale sur butte sableuse ---> végétation de recolonisation sur site minier).

Ainsi, on peut trouver des chênes, des châtaigniers et des genêts en lisière et dans le bas, on aura des espèces de milieux plus mésophiles, c'est-à-dire saules, prunelliers...

Sur les panneaux indicatifs que l'on a proposé dans le bois, on pourra avoir une représentation des espèces présentes.



### 3) Le Centre Historique Minier

Parti d'aménagement : mobilier et revêtement

A l'entrée du site historique et minier, le circuit équestre se sépare des circuits piétons et cyclistes. Un panneau indicatif informe sur le Centre Historique Minier et explique la dynamique végétale de recolonisation sur site minier.

La traversée de routes sera marquée par un changement de matériaux. Un aménagement sur le côté gauche face au Centre Historique Minier est proposé avec possibilité de haltes (cf entrée venant d'Erchin).

### 4) Liaison avec le cavalier

Parti d'aménagement : mobilier et revêtement

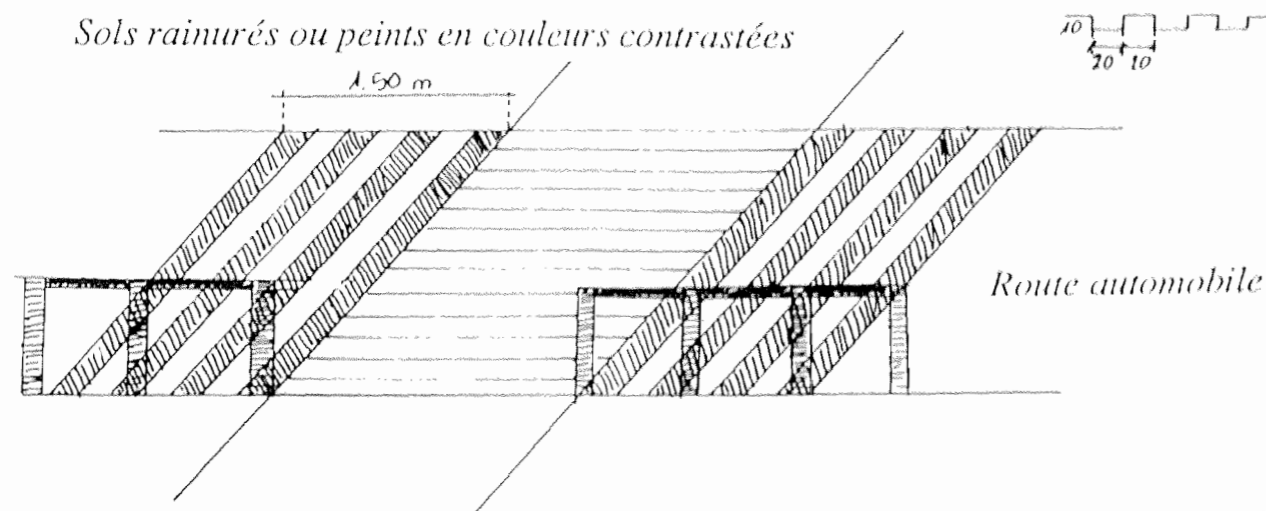
Un chemin en limite et derrière le Centre Historique Minier est créé. Il se situe entre les champs et la clôture du Centre Minier.

Au niveau paysager : il s'agit d'un endroit offrant des vues sur la campagne et se situant à la limite du Centre Historique Minier et le site paléoromain.

Côté chambre, création d'une haie bocagère basse avec clôture barbelée intégrée. Le chemin sera en terre battue.

*A l'intersection des circulations automobiles et équestres, un revêtement de sols empêche les chevaux de s'aventurer sur la voirie (des clôtures seront implantées de part et d'autre du chemin sur quelques mètres).*

*Sols rainurés ou peints en couleurs contrastées*



## 5) Le cavalier

Parti d'aménagement : mobilier et revêtement

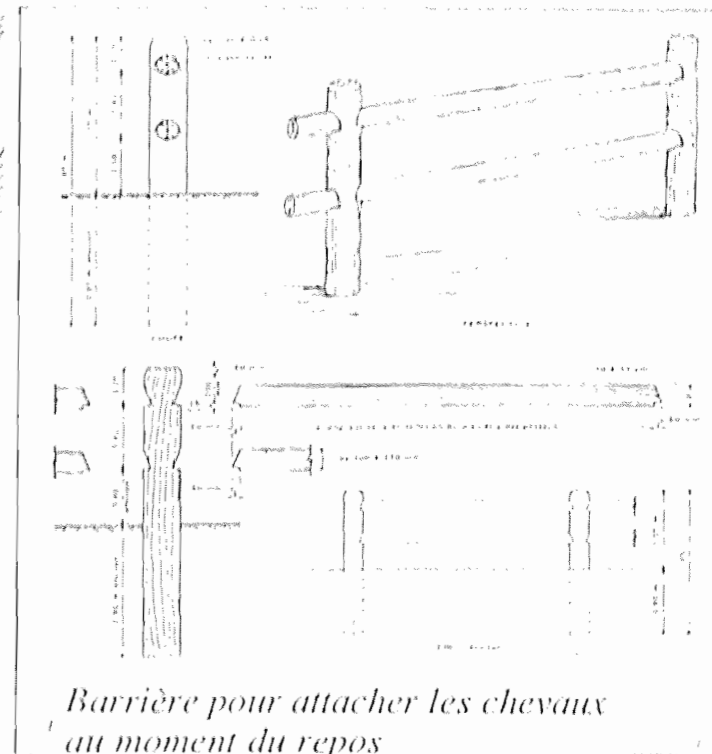
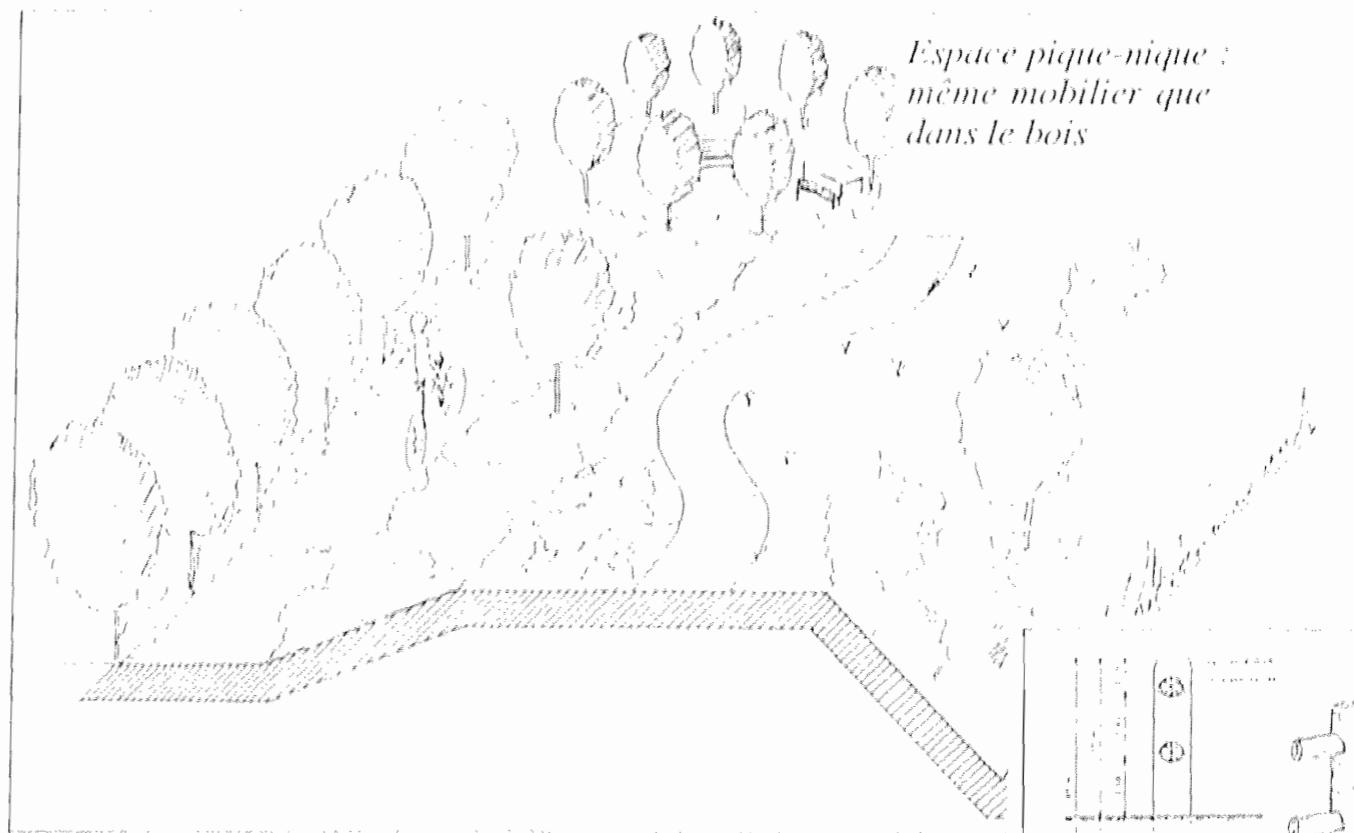
L'aménagement de l'ancienne voie ferrée se traduit par la création de deux chemins : un en contre-bas (existant) réservé uniquement aux cyclistes et piétons, l'autre en hauteur réservé aux cavaliers.

Sur le côté est du sentier cycliste et pédestre, un alignement d'arbres est implanté jusque la décharge. Il marque la promenade qui devient ombragée et se combine avec l'aménagement de l'entrée en venant de Denain.

Création d'une aire de pique-nique aménagée à proximité de la rue de Monchecourt pour pouvoir entretenir facilement cet endroit. L'espace sera marqué par la plantation de quelques arbres sur la hauteur, où se dégage un panorama intéressant.

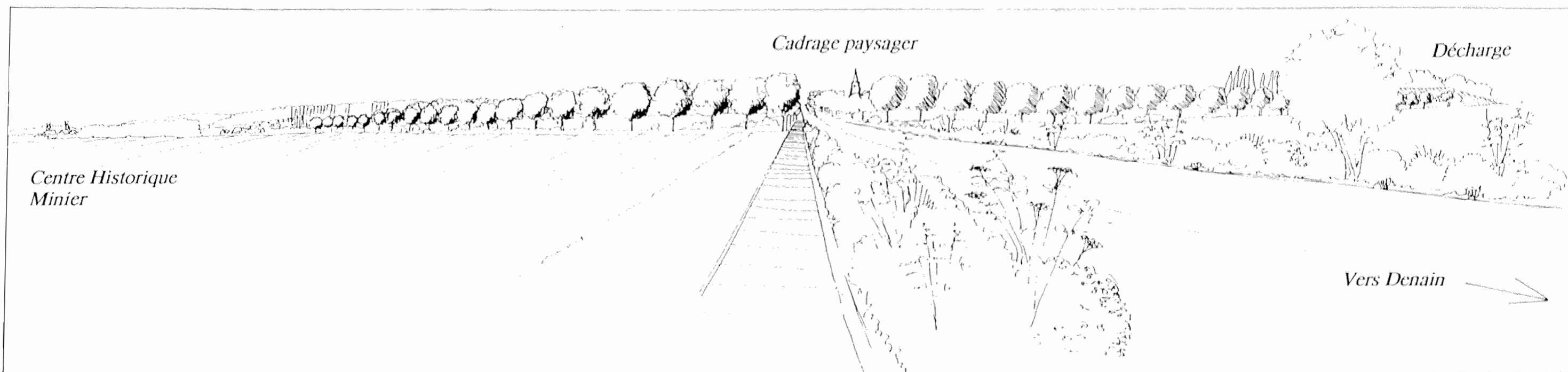
Possibilité d'un panneau pédagogique indiquant les espèces végétales sur schistes de recolonisation (espèces thermophiles).

Un plan de gestion à long terme doit être envisagé afin de favoriser la flore herbacée tout en préservant des espaces boisés (diversification des milieux).



*Alignement d'arbres sur le sentier cycliste (côté est) qui se poursuit jusque la décharge*

*Barrière pour attacher les chevaux au moment du repos*







## 6) Traversée de la RN 45

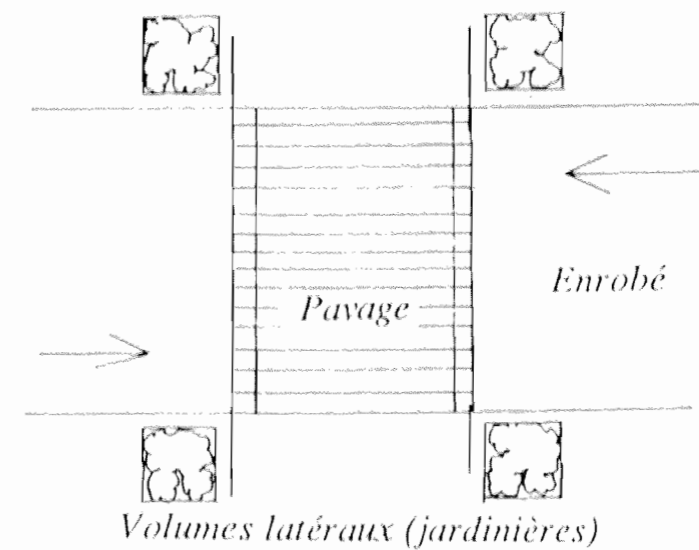
Parti d'aménagement : mobilier et revêtement

La traversée de la Route Nationale 45 par les sentiers cycliste, pédestre et équestre nécessite un aménagement particulier.

La traversée de la N45 doit s'accompagner de différents aménagements :

- 1 - différenciation des revêtements (voir schéma)
- 2 - signalisation particulière : panneau + feu manuel.

*La traversée des cyclistes, piétons et cavaliers sera marquée aux 4 extrémités par des bacs de plantation*



## 7) La décharge

Parti d'aménagement : mobilier et revêtement

La décharge gérée par France Déchets génère de l'énergie sous forme de gaz et est l'objet d'un projet de création de serres horticoles.

Cette proposition permet de valoriser cette énergie et peut également être le moteur d'une action de fleurissement de la commune de Lewarde.

Il serait intéressant de cibler une gamme de végétaux créant une spécificité au niveau départemental.

A long terme, la décharge pourra être aménagée en un lieu de promenade avec belvédère et ou un terrain de bicross et de loisirs. Au niveau végétal, il serait intéressant de montrer la recolonisation sur un milieu artificiel (décharge) présentant des contraintes importantes.

On pourra aménager des accès directs entre le lotissement et la future zone de loisirs.

La différenciation des circulations se fait de manière générale par le revêtement au sol du stabilisé pour piétons et cyclistes et de la terre battue pour les chevaux.

## 8) "Le chemin creux"

Parti d'aménagement : mobilier et revêtement

Le sentier se poursuit dans une zone à l'aspect écologique différent. Le site présente une valeur paysagère particulière : le chemin est en contrebas sous un dôme végétal, d'autre part la faune y est riche : oiseaux, reptiles, petits mammifères.

Ce type de chemins creux constitue un important couloir écologique permettant la dissémination des espèces.

Pour éviter la décharge sauvage, il faut clôturer le site.

Le pont existant nécessite une remise en couleur ; les abords seront aménagés de façon à éviter les déversements sauvages.

Au niveau du pont, il existe un croisement avec le PDIPR, la jonction nécessite la création d'une descente pour les piétons et chevaux.

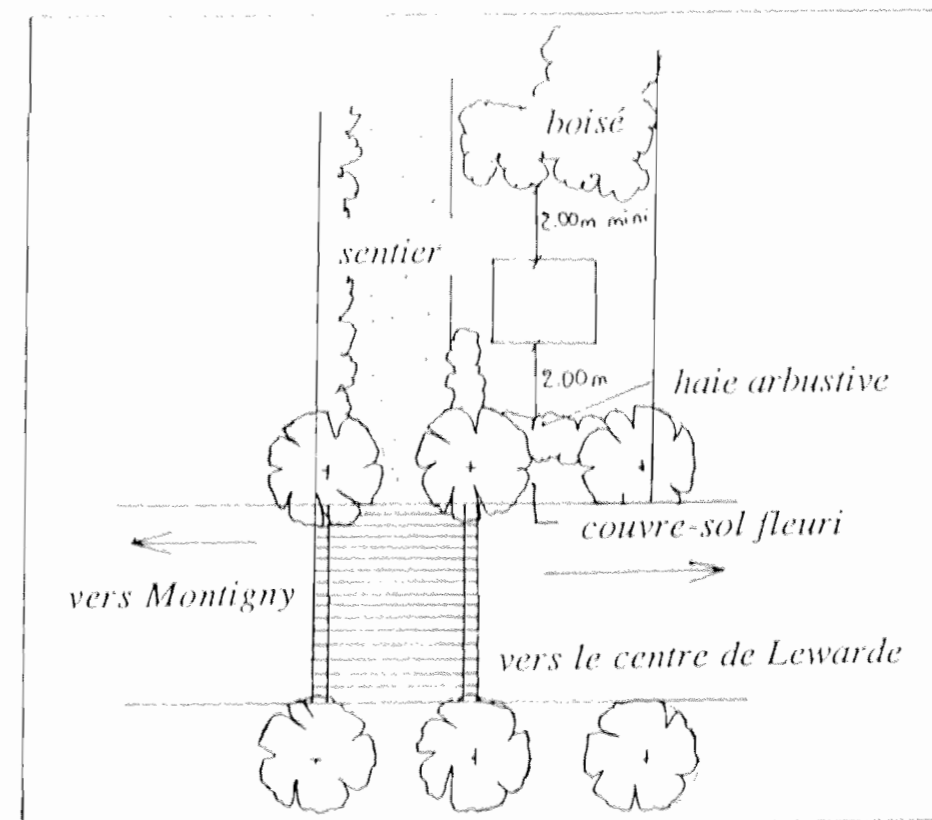
L'installation de quelques bancs et poubelles est proposée pour créer des espaces de repos.

## 9) Traversée du chemin départemental (CD) : rue de Montigny

Parti d'aménagement : mobilier et revêtement

L'aménagement d'une traversée en pavage fait simultanément office de casse-vitesse à l'entrée du village et de passage protégé pour les utilisateurs des sentiers.

En sortant du chemin, sur le côté droit se trouve une cabine électrique fort visible, nous proposons de l'intégrer par des plantations qui peuvent être arrachées facilement lors du remplacement de la cabine (facilité d'accès).



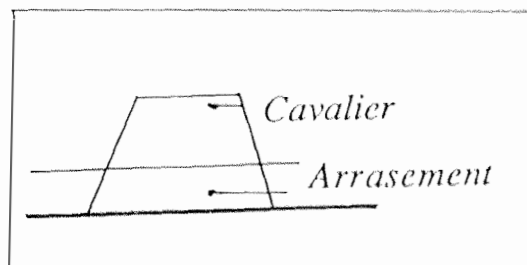
## 10) Cavalier d'accès à Guesnain

Parti d'aménagement : mobilier et revêtement

Le sentier se poursuit vers la commune de Guesnain ; cette zone est en partie privé, deux possibilités sont envisageables :

- négociation avec les riverains pour laisser un passage bordé d'une haie,
- raccordement par la rue du Moulin.

L'exploitation du cavalier est prévu à court terme. L'arrasement devra être conçu de façon à le rendre propice à un réaménagement en sentier.



## 11) Chemins ruraux

Parti d'aménagement : mobilier et revêtement

Le sentier se poursuit sur Guesnain et Roucourt par des chemins ruraux jusqu'à la traversée de la route nationale 45.

L'aménagement de cette traversée est intégré dans la "porte d'entrée" de Douai avec une différenciation du revêtement au sol.

L'action à mener est détaillée au point C3 des entrées de ville.

## 12) Arrivée à Roucourt

Parti d'aménagement : mobilier et revêtement

La promenade continue à travers les sentiers ruraux pour rejoindre le village de Roucourt. Ensuite, la boucle se referme pour revenir vers le bois de Lewarde.

## 13) Le parcours piéton dans le centre ville

Parti d'aménagement : mobilier et revêtement

Le réseau existant de venelles (cf plan général) et complété par la création d'une entrée sur le château par la place des Vésignons.

Le traitement minéral des surfaces, ainsi que le mobilier et l'éclairage sont proposés de façon à améliorer la lisibilité entre les différents quartiers. Ainsi, une trame piétonne se dessine indépendamment de la circulation automobile.

• Les sentiers



## Liste des centres équestres dans les environs de Lewarde

- **Centre équestre des Sources** 27-97-37-00  
Rte de Loffre  
59187 DECHY
  
- **Centre d'Aide par le Travail : C.A.T.** 27-80-47-83  
**Centre équestre**  
Rue du Château  
59182 Montigny en Ostrevent
  
- **Centre équestre** 27-25-34-10  
1507 av. Prés. J. Kennedy  
59111 Bouchain
  
- **Centre équestre "Le Muid"** 27-90-66-91  
38 rue R. Salengro  
59490 Somain
  
- **Société hippique de la Forêt  
de Marchiennes** 20-71-61-83  
ou 20-61-81-63  
17 rue Bouteau  
59310 Beuvry la Forêt
  
- **Centre équestre** 27-34-17-31  
Rte de Saint Amand  
59199 Bruille-St-Amand
  
- **Centre équestre** 27-47-06-90  
**Perlot Jacques**  
Rue du Moulin  
59195 Hérin
  
- **Ecole d'équitation du Hainaut** 27-25-49-74  
Rue Orangerie  
59590 Raismes

- **Club hippique de Morenchies** 27-81-31-96  
Château Morenchies  
59400 Cambrai
  
- **Centre équestre** 27-48-56-62  
Parc Naturel Régional  
442 rue Défrichés  
59731 Saint Amand les Eaux
  
- **Caron Equitation Père et Fils** 27-35-66-70  
Rue Auguste Blanqui  
59135 Wallers

### *AUTRES RENSEIGNEMENTS*

- **Association régionale pour le Tourisme Équestre (A.R.T.E.)**  
"Le Paddock"  
62223 Saint-Laurent-Blangy  
Tél : 21-55-40-81
  
- **Comité départemental du Tourisme du Nord :**  
15/17 rue du Nouveau Siècle  
BP 135 - 59027 Lille Cédex  
Tél : 20-57-40-04
  
- **Renseignements pour le cheminement cavalier :**  
**Office National des Forêts**  
Direction régional Nord-Pas de Calais  
24 rue Henri Loyer  
BP 46 - 59004 Lille Cédex  
Tél : 20-57-00-38

## **B - Le centre ville**

---> cf. plan en annexe



1) Rue Jean-Jaurès

a) La Placette



*Vue sur la placette  
Parking actuellement inorganisé*



*L'espace large en bordure de la Nationale ne profite  
qu'aux voitures ; la jonction sur la placette est peu perceptible*



*Placette : espace assez "froid" par l'aspect minéral prépondérant*



*Vue sur la Pergola*

b) Le Délaissé



*Vue sur le délaissé*



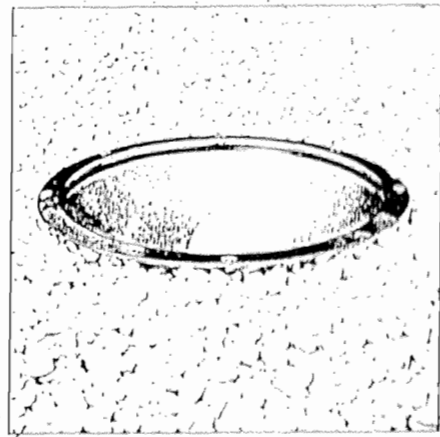
*Vue plongeante à partir de la Mairie*

*Perspective sur la Mairie : la façade aveugle nécessite une intervention*



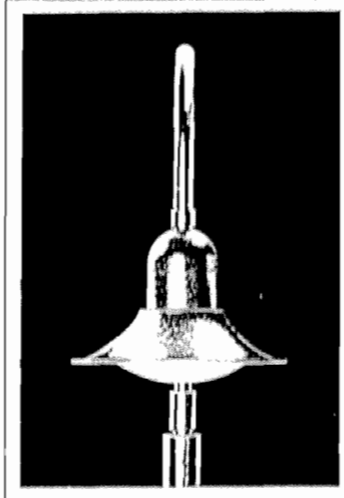


**PLAN D'AMENAGEMENT DE LA RUE  
JEAN JAURES**  
Echelle: 1/500°



Projecteur en contre-plongée éclairant les hautes tiges

Lampadaire rythmant la traversée du centre ville



pavé de granit beige rouille pierre bleue

muret en briques + banc

fontaine en pierre bleue + margelle + pompe

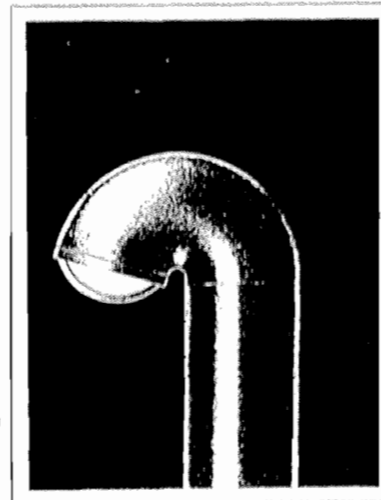
bordure en pierre bleue

plantations basses

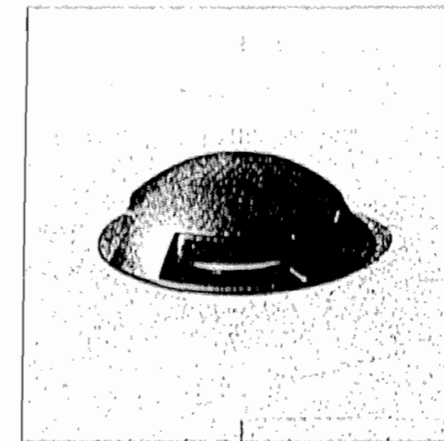
muret en briques

**Réaménagement du centre ville :**

- traitement minéral
- mobilier : éclairage et autres commodités
- plantations



Bornes marquant les sorties de piétonnier



éclairage "ras de sol"



Les traversées piétonnes sont marquées par le minéral différent ; la nuit l'éclairage vient renforcer ces traversées.

Les luminaires sont étudiés et choisis de manière à inverser la dynamique d'échange conventionnel : les flux lumineux sont concentrés sur les sites stratégiques.

c) La Mairie



*Actuellement :*

- façade centrée sur la porte principale : ne correspond pas à une réalité fonctionnelle
- pas de recul sur le trottoir permettant un traitement personnalisé au niveau du sol

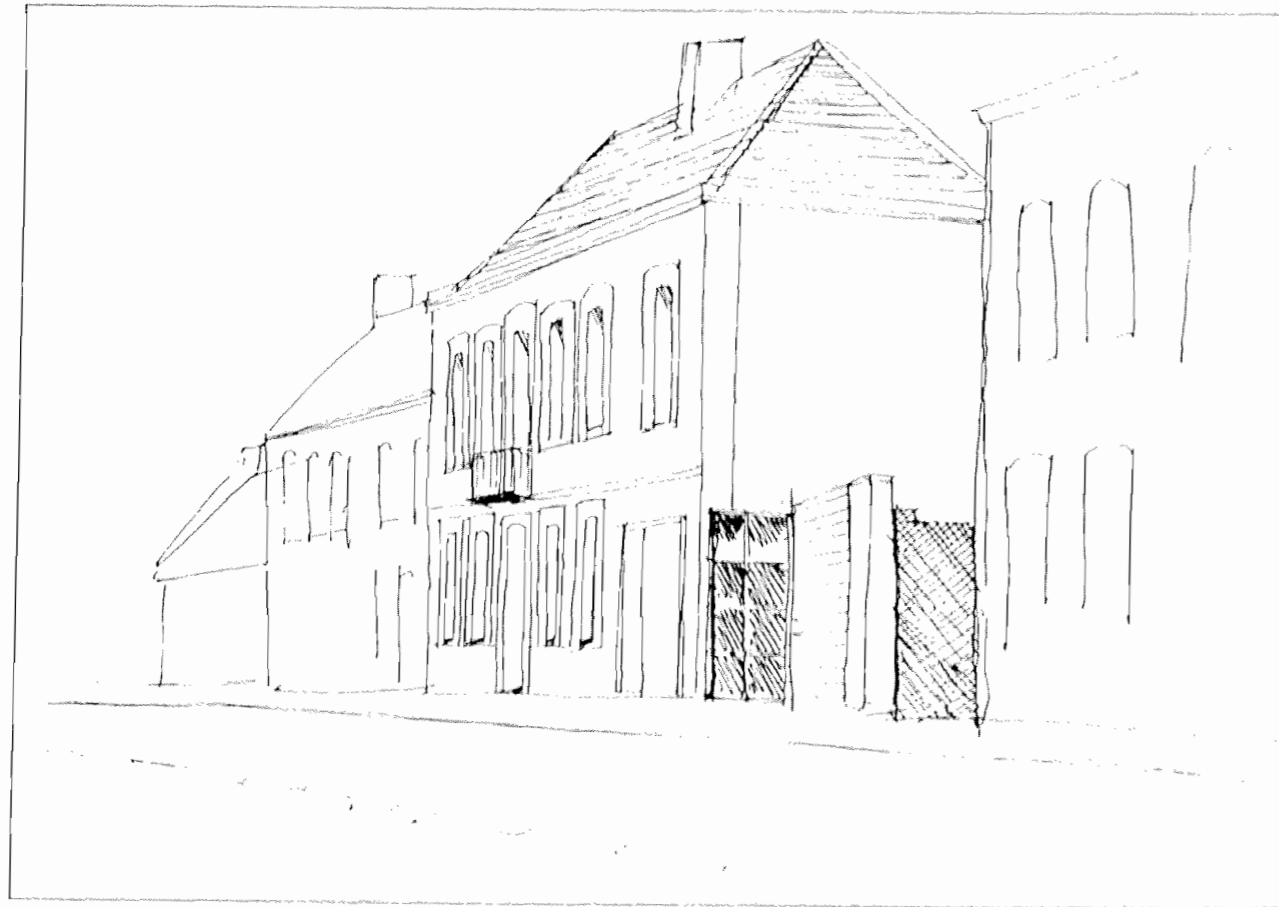


*Arrière cour :*

- parking inorganisé
- aspect minéral prépondérant

**Aménagement :**

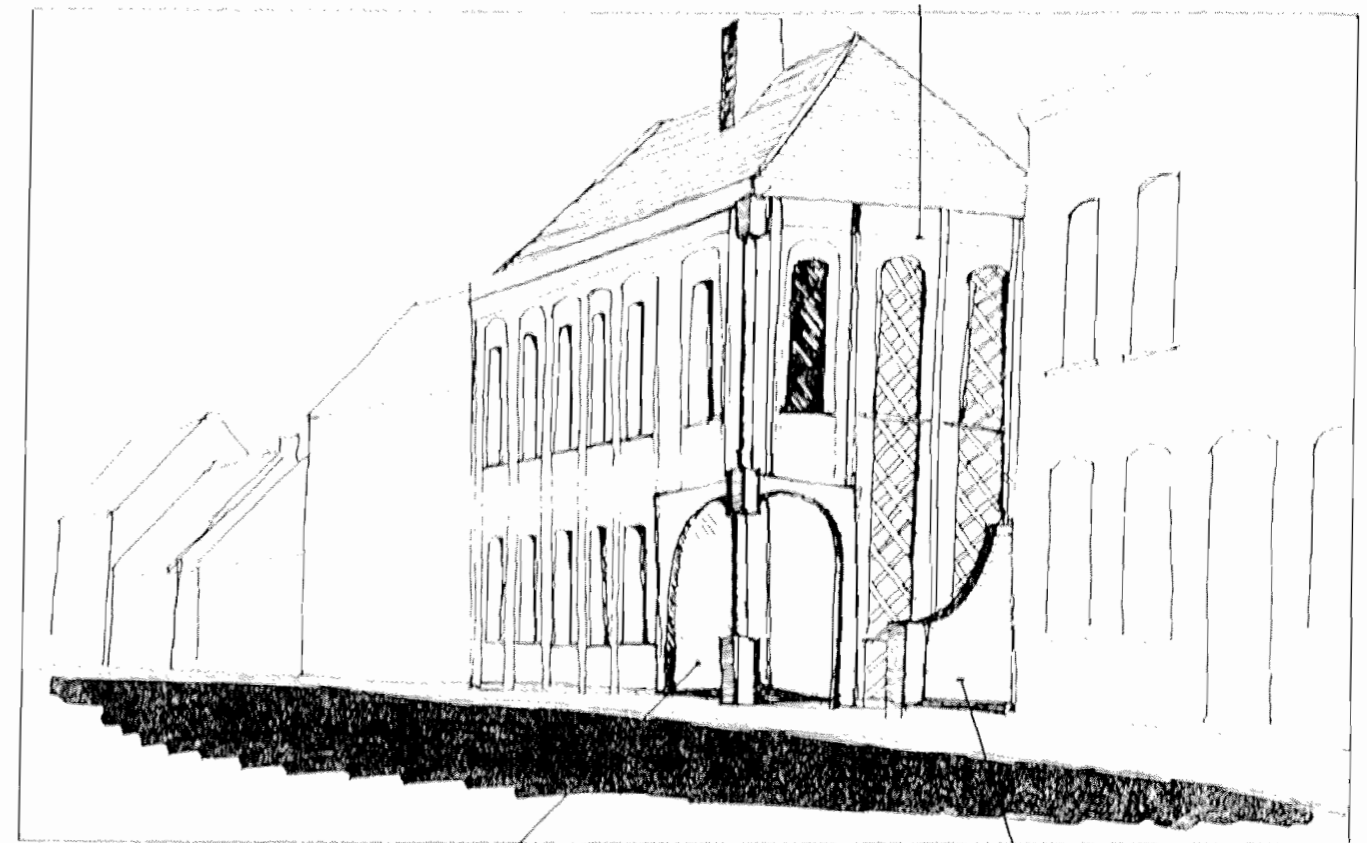
- réorganisation de l'entrée :
  - ouverture de la façade par un rayonnement sur le pignon aveugle
- aménagement de la façade aveugle
- traitement du parvis d'entrée par un revêtement noble
- dégagement de l'entrée latérale par reprofilage du mur et recul du portail d'entrée
- à l'arrière : oraganisation de la cour et embellissement végétal perceptible de la nationale.



Avant

*Traitement de la façade aveugle :*

- baies vitrées
- treille végétale



*Porte double : traitement en décrochement de la façade + traitement au sol*

Après

*Rectification du portique :*

- ouverture
- portail en recul

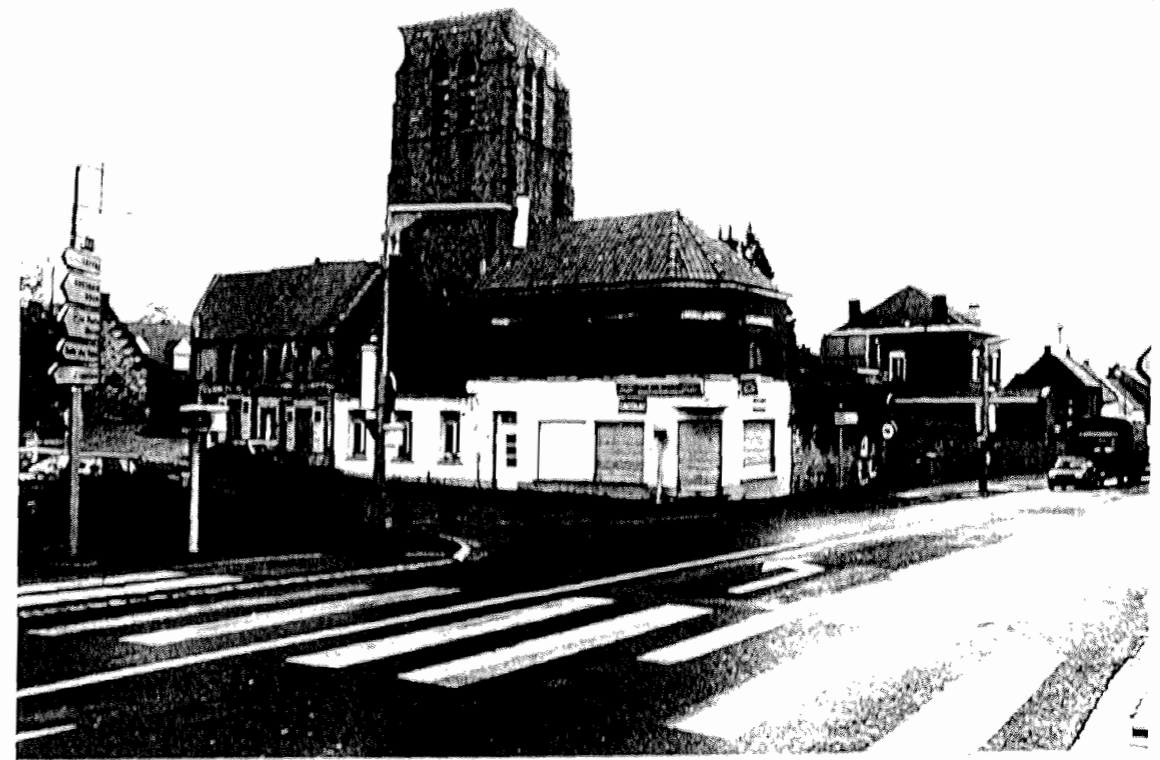
2) L'Eglise



*Parvis d'entrée*



*Vue de coin : perspective  
cassée par les habitants*



*Vue sur le talus latéral*

## Aménagement

### Options possibles :

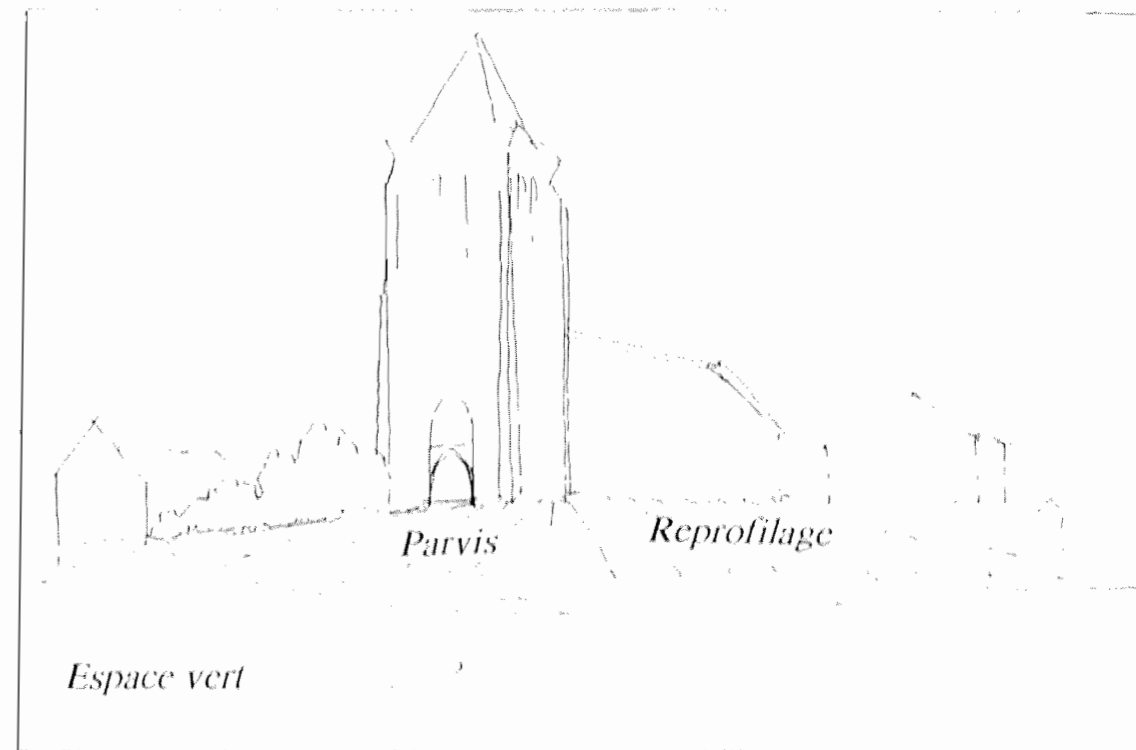
#### • *Suppression des habitats de coin :*

- ouverture et création d'un parvis + création d'un espace commun englobant parvis et espaces verts opposés
- talutage sur la rue principale en arasant le mur à 1 mètre au moins, opération qui ouvrira trop fortement l'espace.

#### • *Conservation des habitats de coin :*

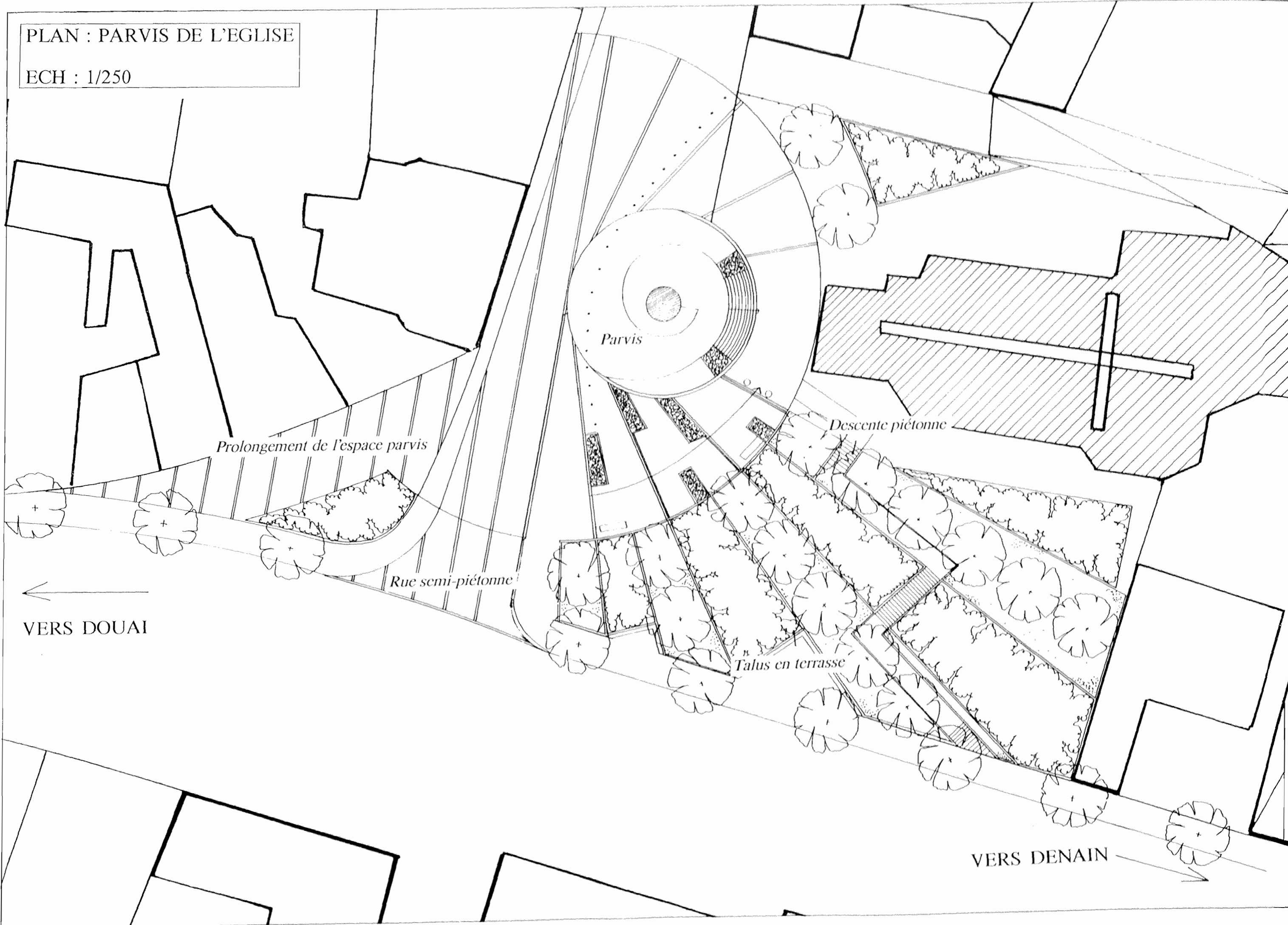
- réfection des bâtiments (façade)
- dégagement visuel sur la nationale par remplacement de la cabine E.D.F. et reprofilage du talus à 1 mètre au moins

- *Cette proposition reprend la première option mais préconise la semi-fermeture de l'espace par des hautes tiges qui apportent intimité au parvis et renforce la structure horizontale (voir perspective).*



PLAN : PARVIS DE L'EGLISE

ECH : 1/250



*Prolongement de l'espace parvis*

*Parvis*

*Descente piétonne*

*Rue semi-piétonne*

*Talus en terrasse*

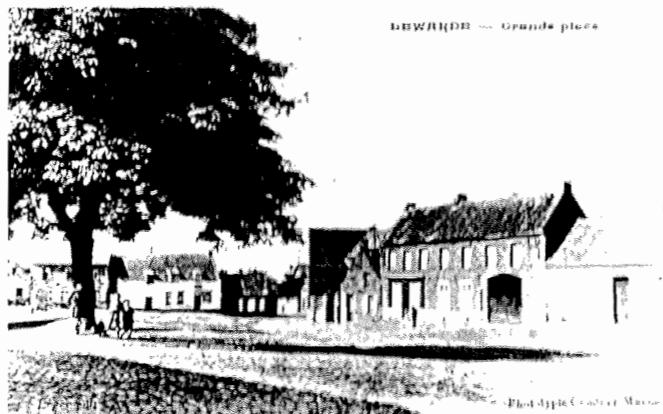
VERS DOUAI

VERS DENAIN



### 3) La place des Vésignons

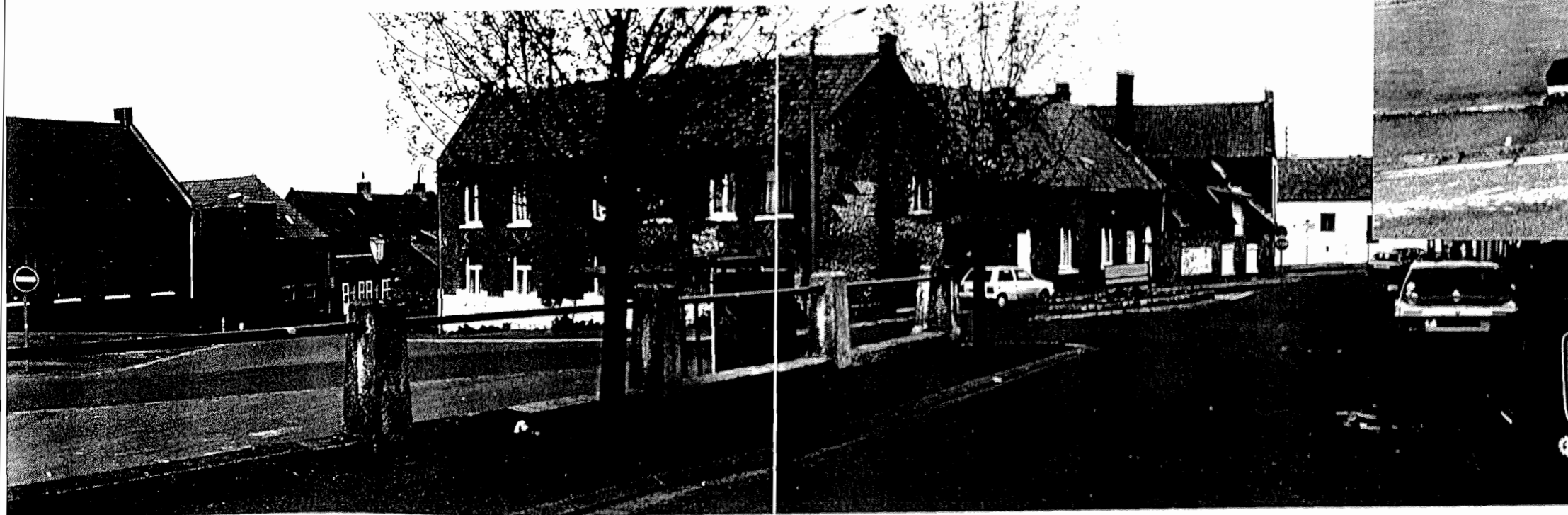
Cf. plan en annexe



*La place au début du siècle*



*Fuyante sur la nationale*

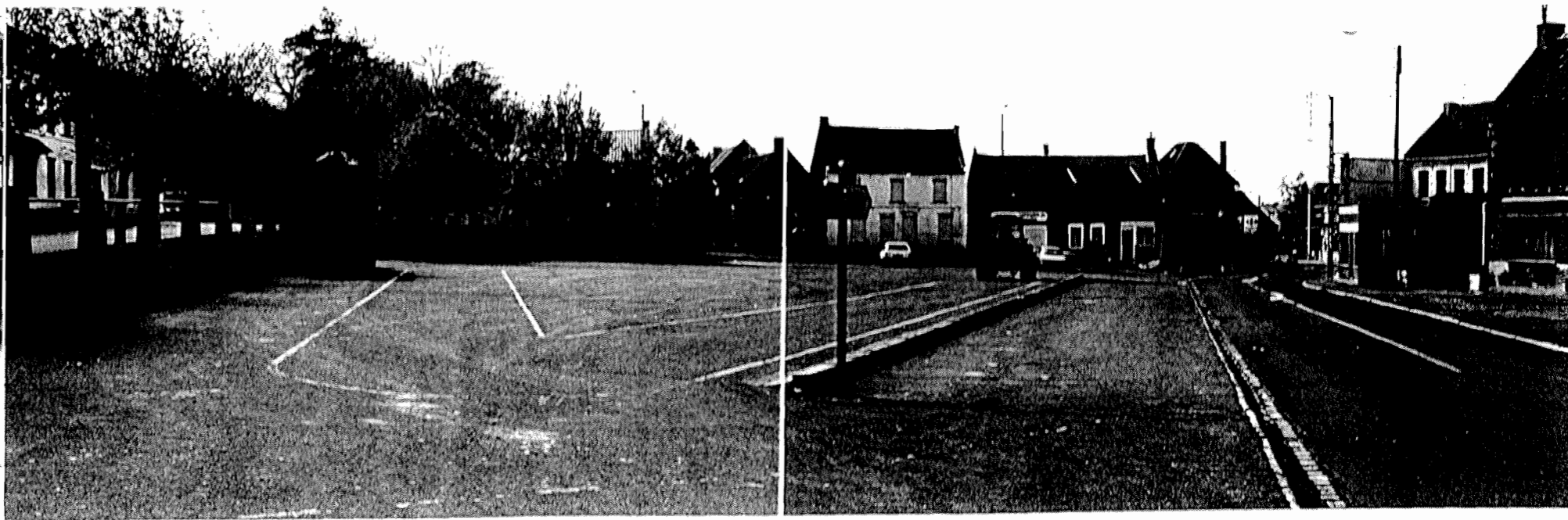


*Vue générale de la place*

*Pénétrante vers le château*

*Square*

*Sortie vers Roucourt*



*Panorique mettant en évidence les dénivellations*



### Diagnostic

- Espaces nécessitant une mise en forme
- Superficie importante au cœur de la ville, mais traitée actuellement plutôt en carrefour routier qu'en place proprement dite
- Mobilier et plantation restreints
- Circulation périphérique créant un espace central isolé
- Bâti généralement satisfaisant et régulier dans ses volumes

### Projet

- Recherche au niveau des circulations :

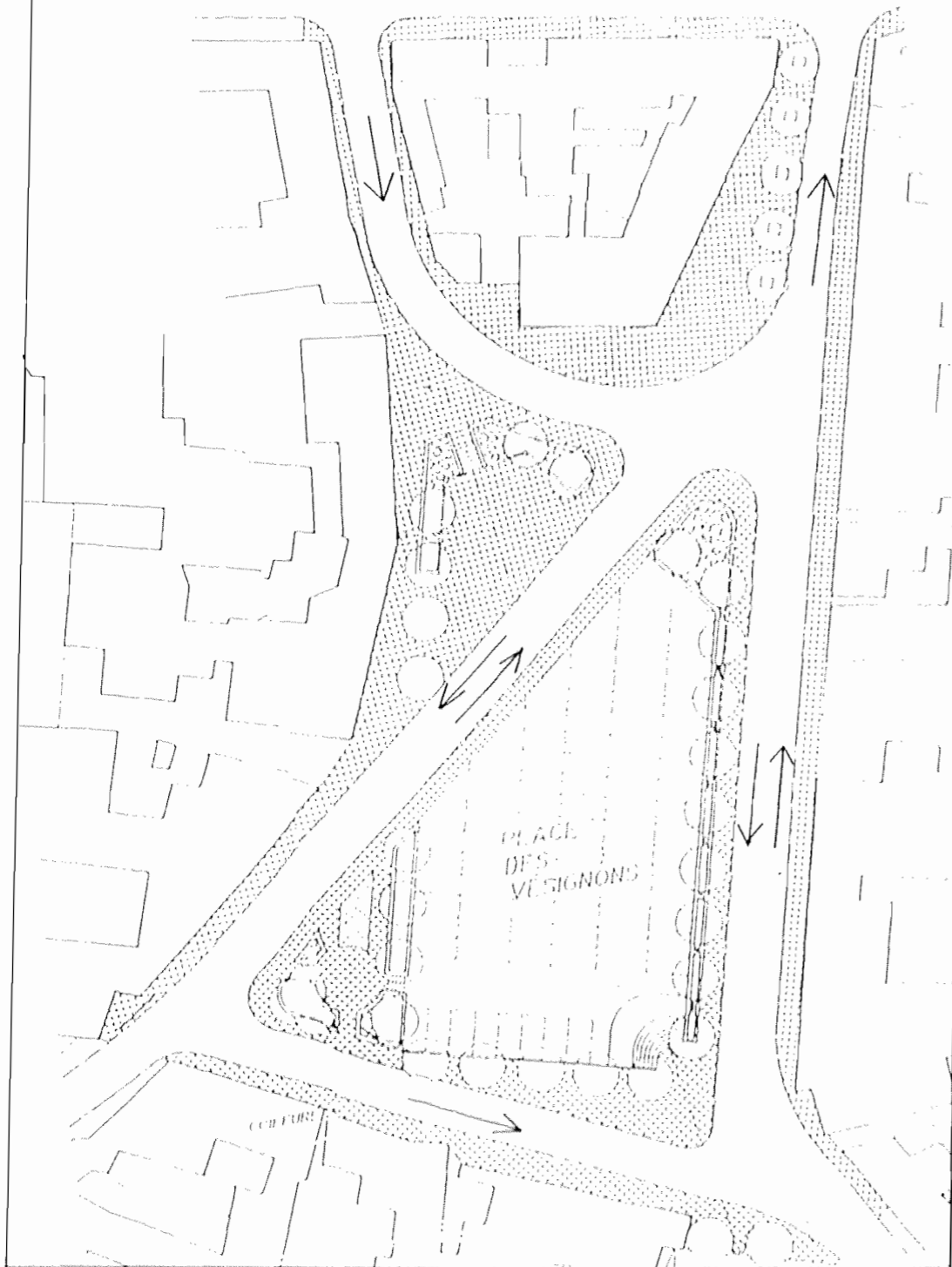
- a) schéma existant
- b) création d'un giratoire à grande échelle
- c) création d'une desserte locale sur le haut de la place
- d) scission en sous espace

Solution c) est retenue pour différentes raisons :

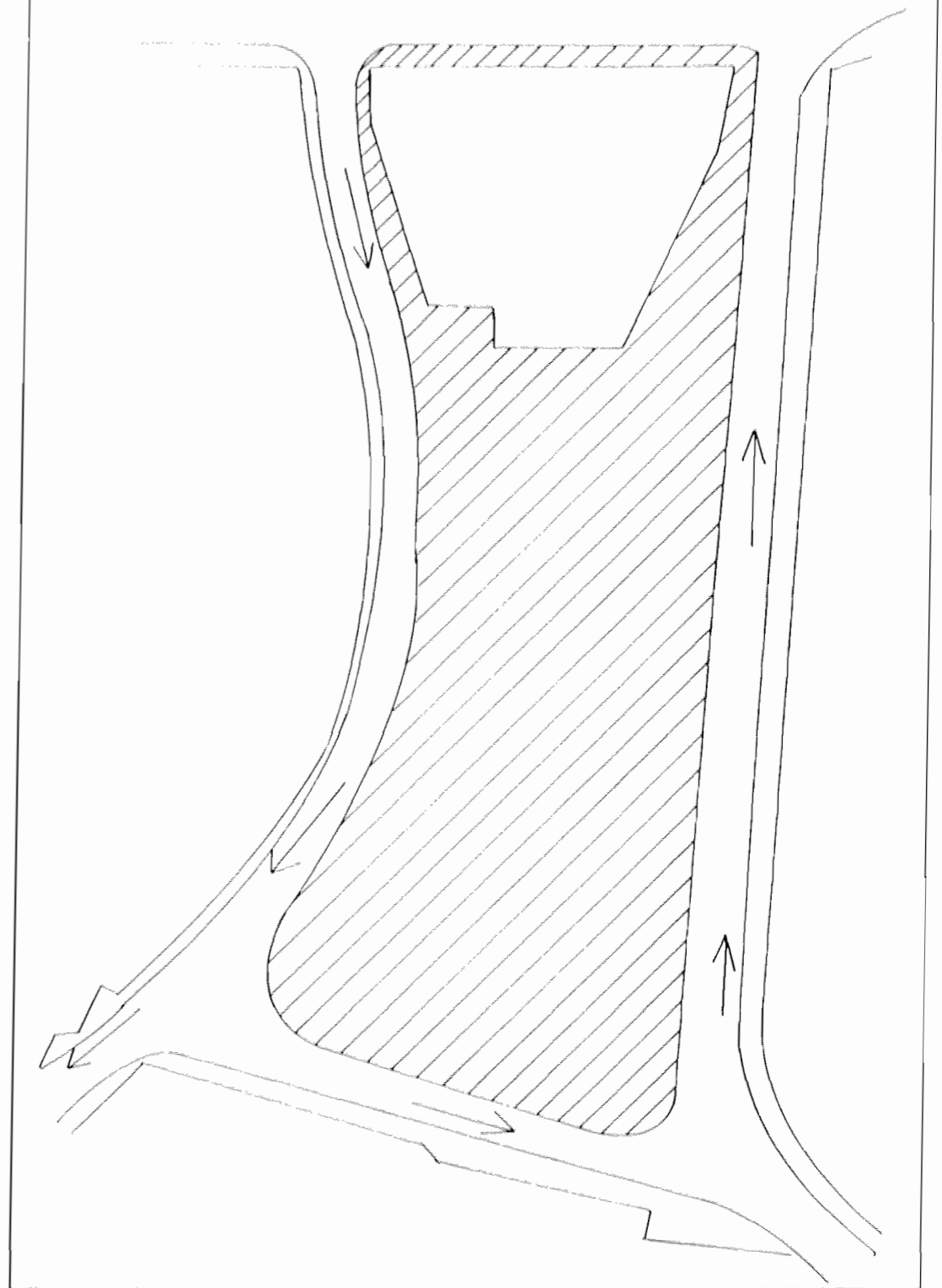
- création d'un espace ample
- amélioration du confort des riverains : création d'une circulation locale
- percée piétonne au niveau de la chapelle complétant le réseau de sentiers
- mise en place de l'axe piétonnier : château --> centre en prolongeant la perspective existante en contre haut
- restructuration d'une place en un ensemble homogène : revêtements + mailles végétales entre autre (parasol...)
- exploitation en gradins et en talus fleuris de la dénivellation
- organisation du parking



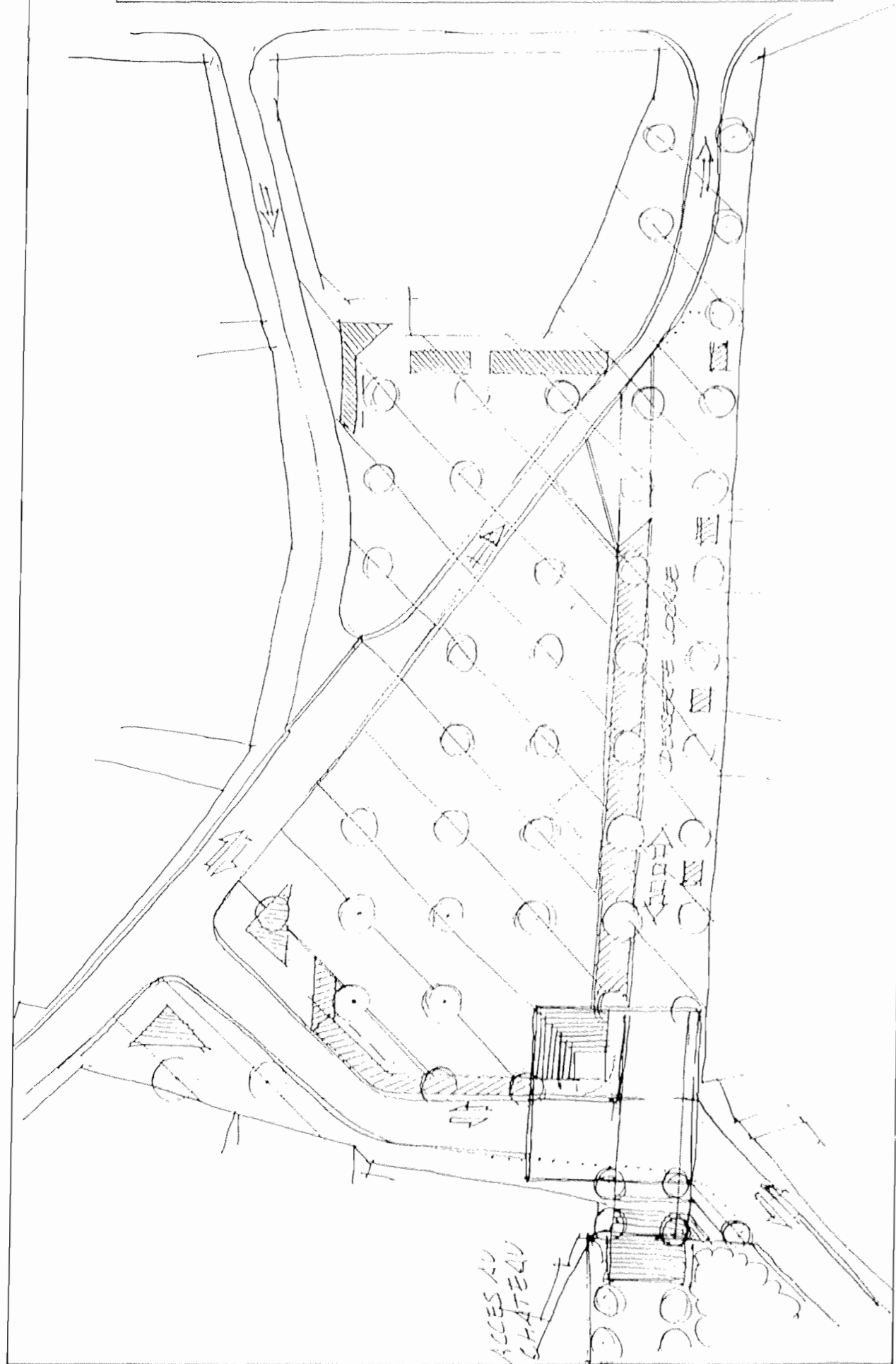
a) Schéma existant



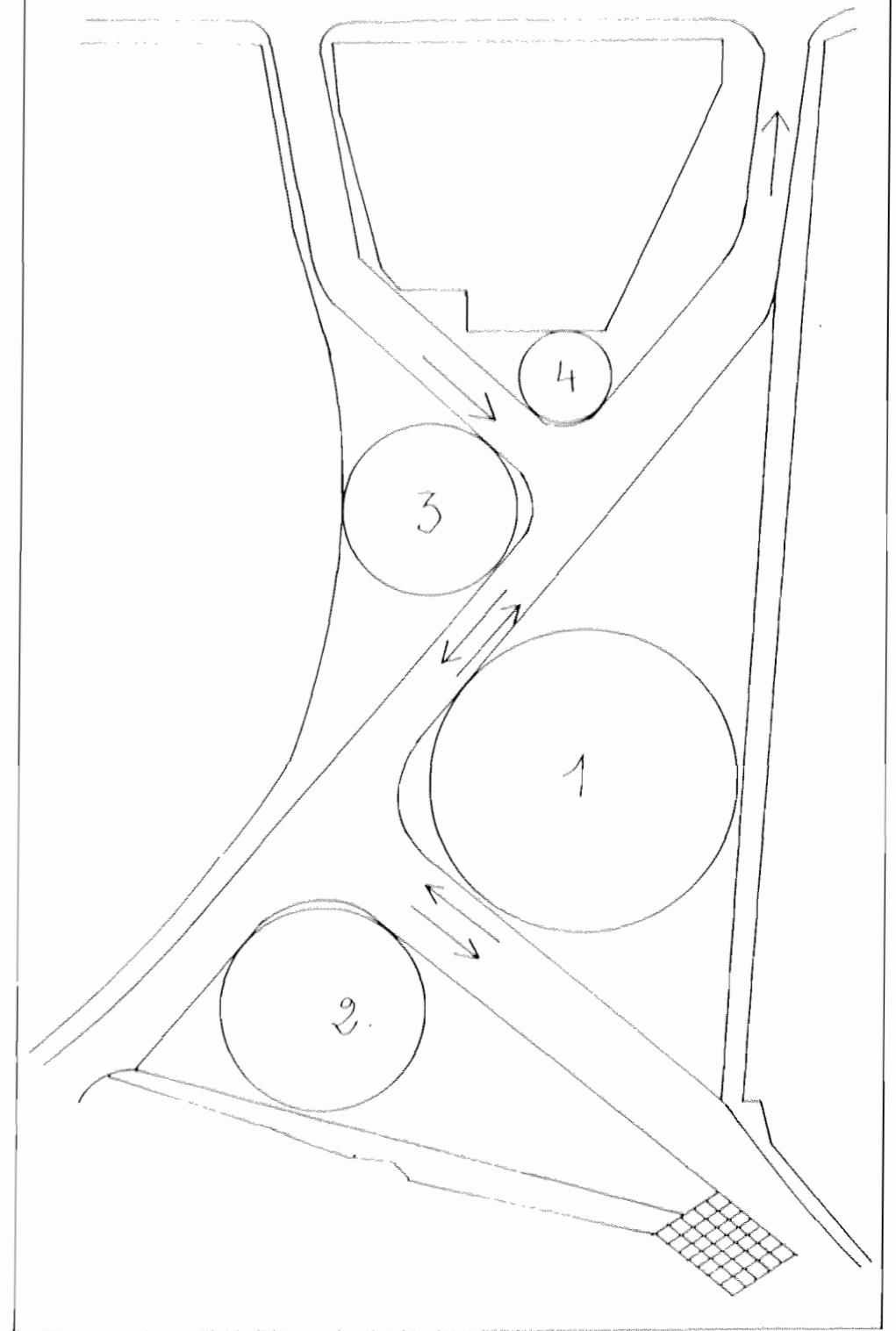
b) Création d'un giratoire à grande échelle



c) Création d'une desserte locale sur la place



d) Scission en sous-espaces



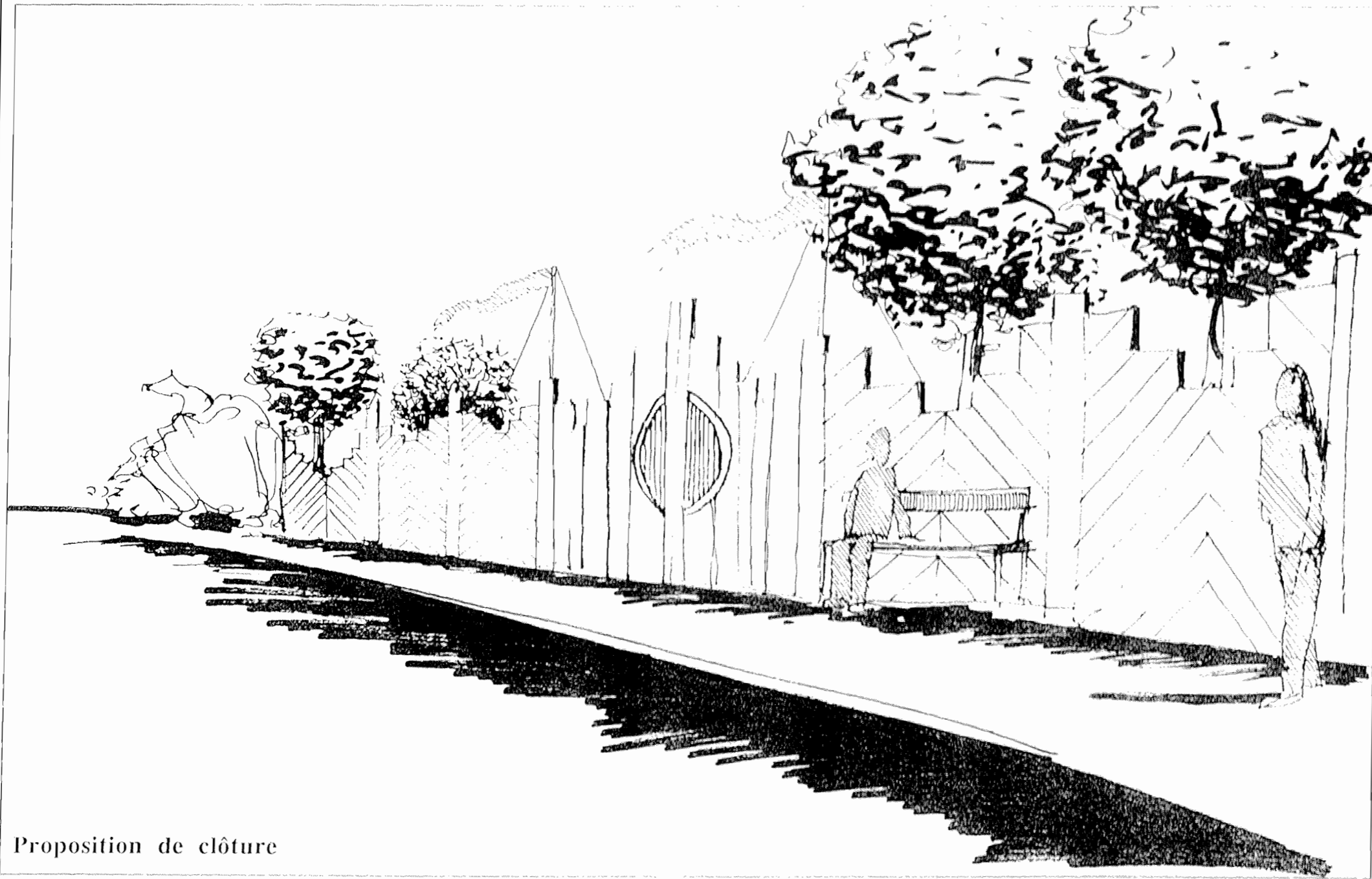
#### 4) La friche intra-urbaine



Le projet d'un futur lotissement (cf P.O.S.) sur l'ouest implique la nécessité d'y organiser des circulations. L'emprise de la friche permet un accès privilégié sur cette future zone urbaine relativement enclavée.

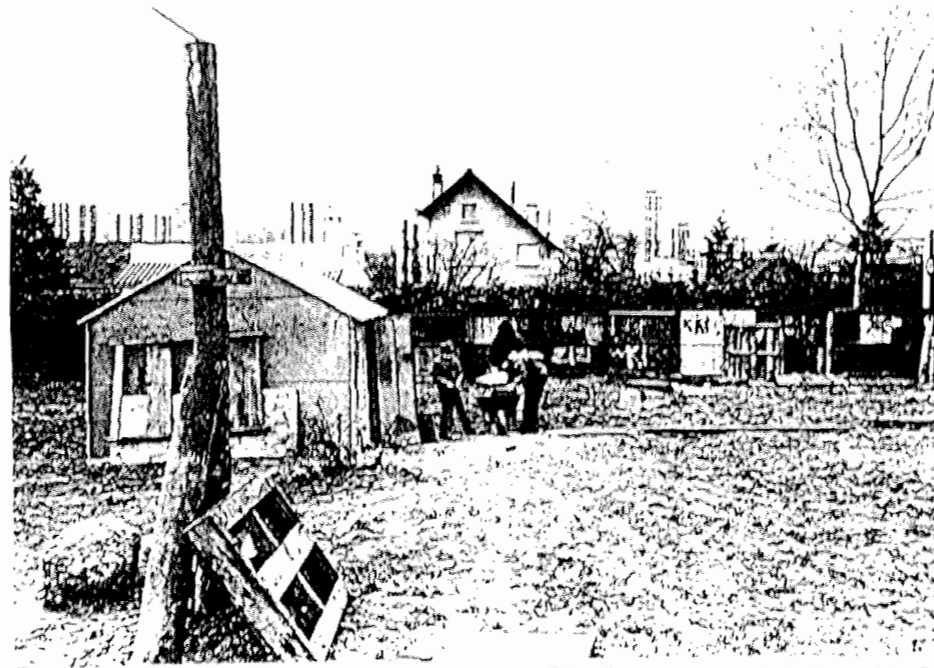
Proposition d'attente temporaire : aire de jeux "libres", terrain d'aventure où les enfants peuvent librement donner cours à leur imagination en y construisant des cabanes et châteaux forts dans un site à l'aspect sauvage.

Traitement de la clôture sur la rue de Loffre est nécessaire.



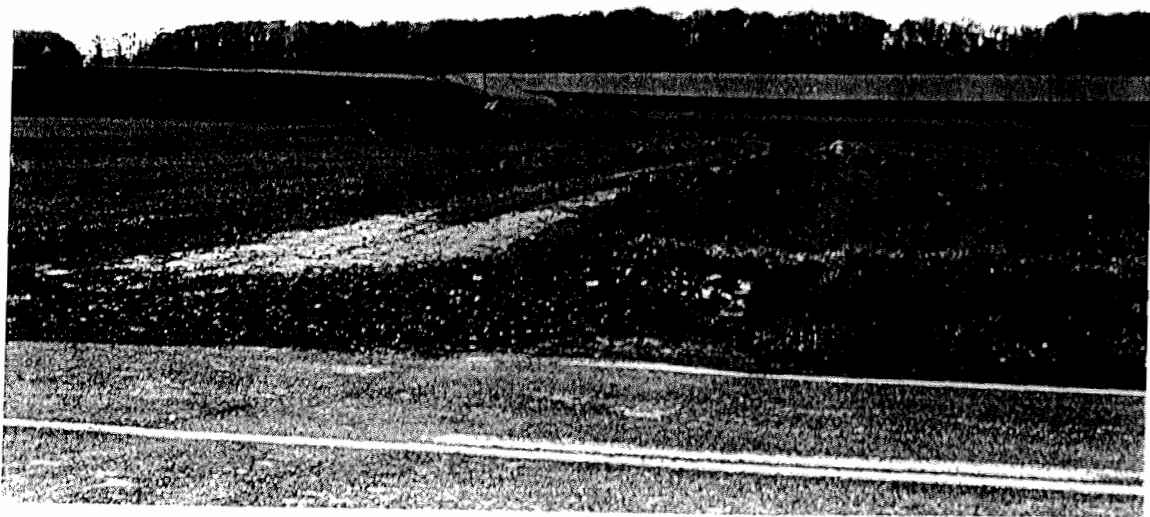
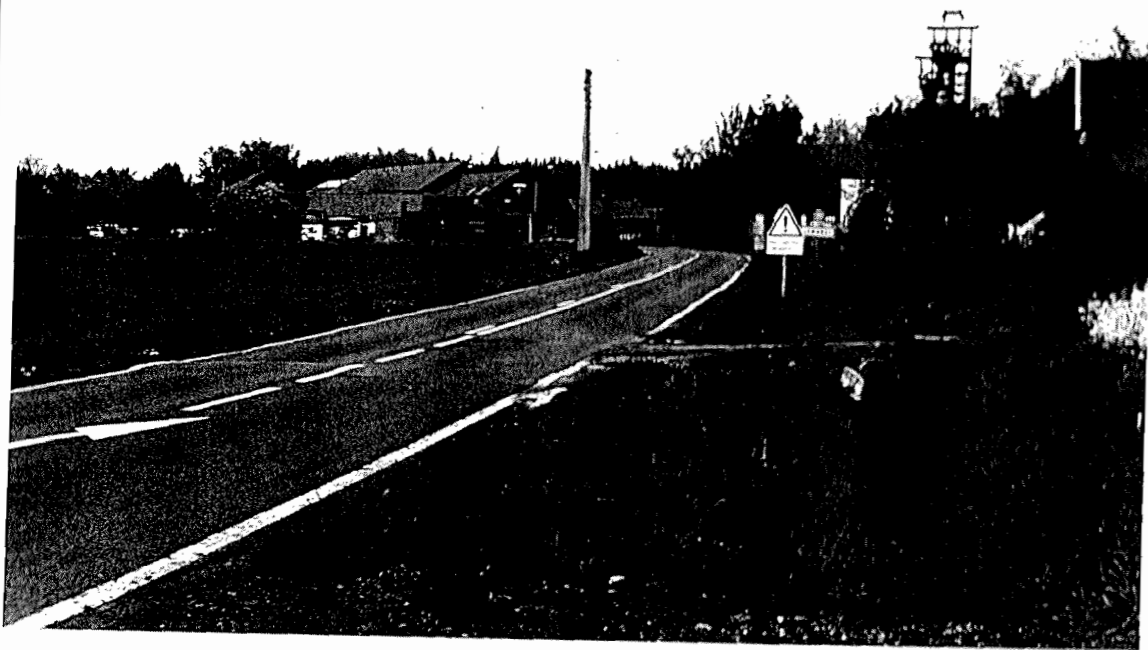
Proposition de clôture

Terrain d'aventure



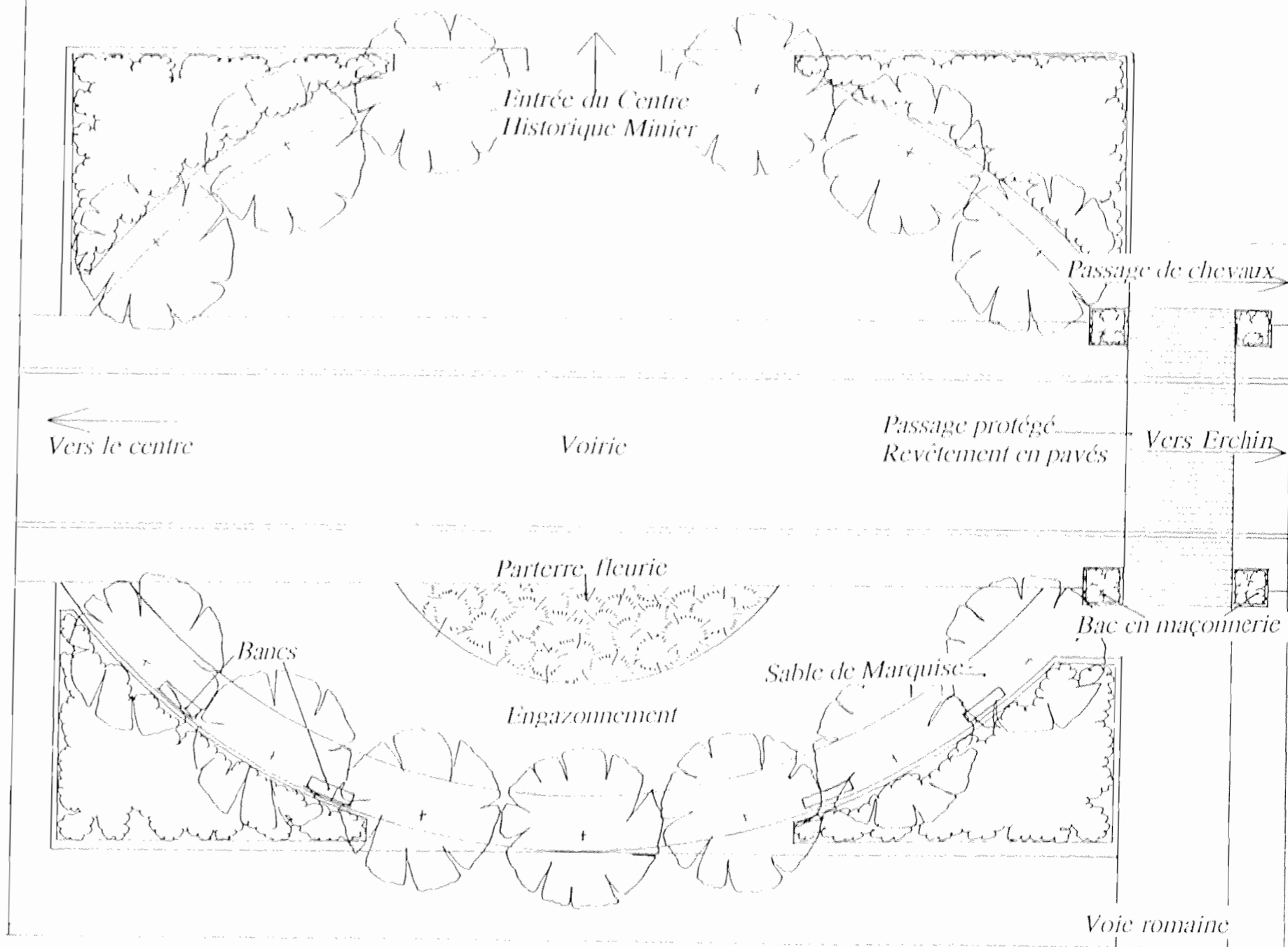
## **C - Les entrées de ville**

# 1) Erchin



## PLAN D'AMENAGEMENT

ECH: 1/200



### Proposition :

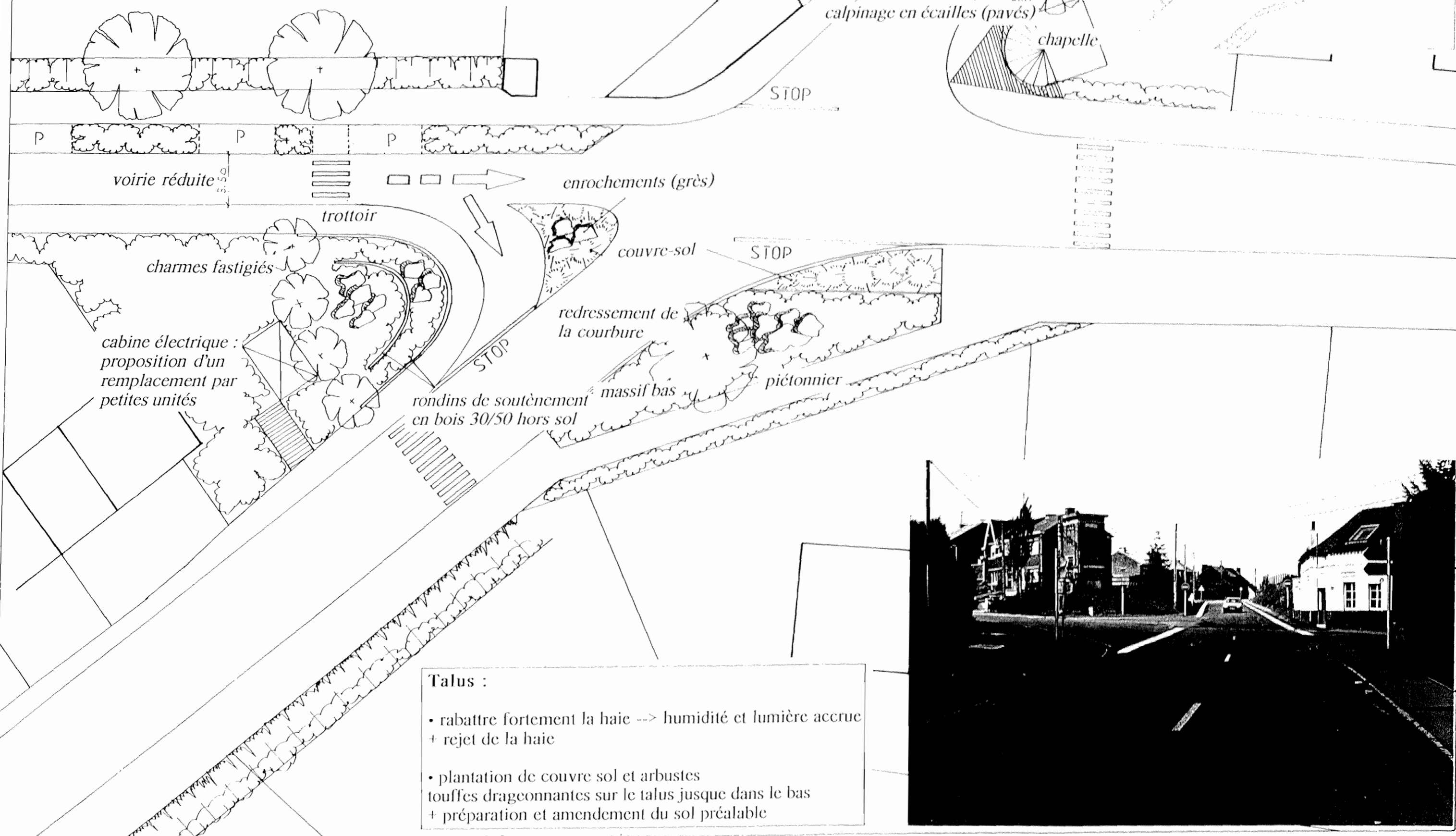
- marquage au sol (pavage) correspond à l'entrée de ville et à la traversée des sentiers,
- les hautes lignes créent une masse végétale perceptible de loin,
- halte intégrée au verdissement,
- mise en évidence de l'entrée du Centre Historique Minier.



# PLAN D'AMENAGEMENT DU CARREFOUR RUE D'ERCHIIN

ECH : 1/250

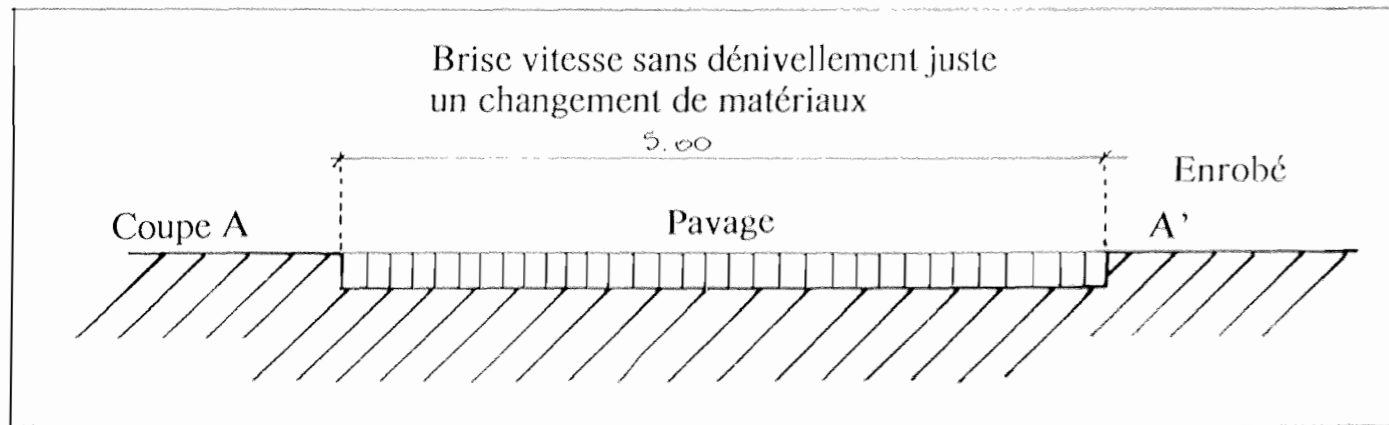
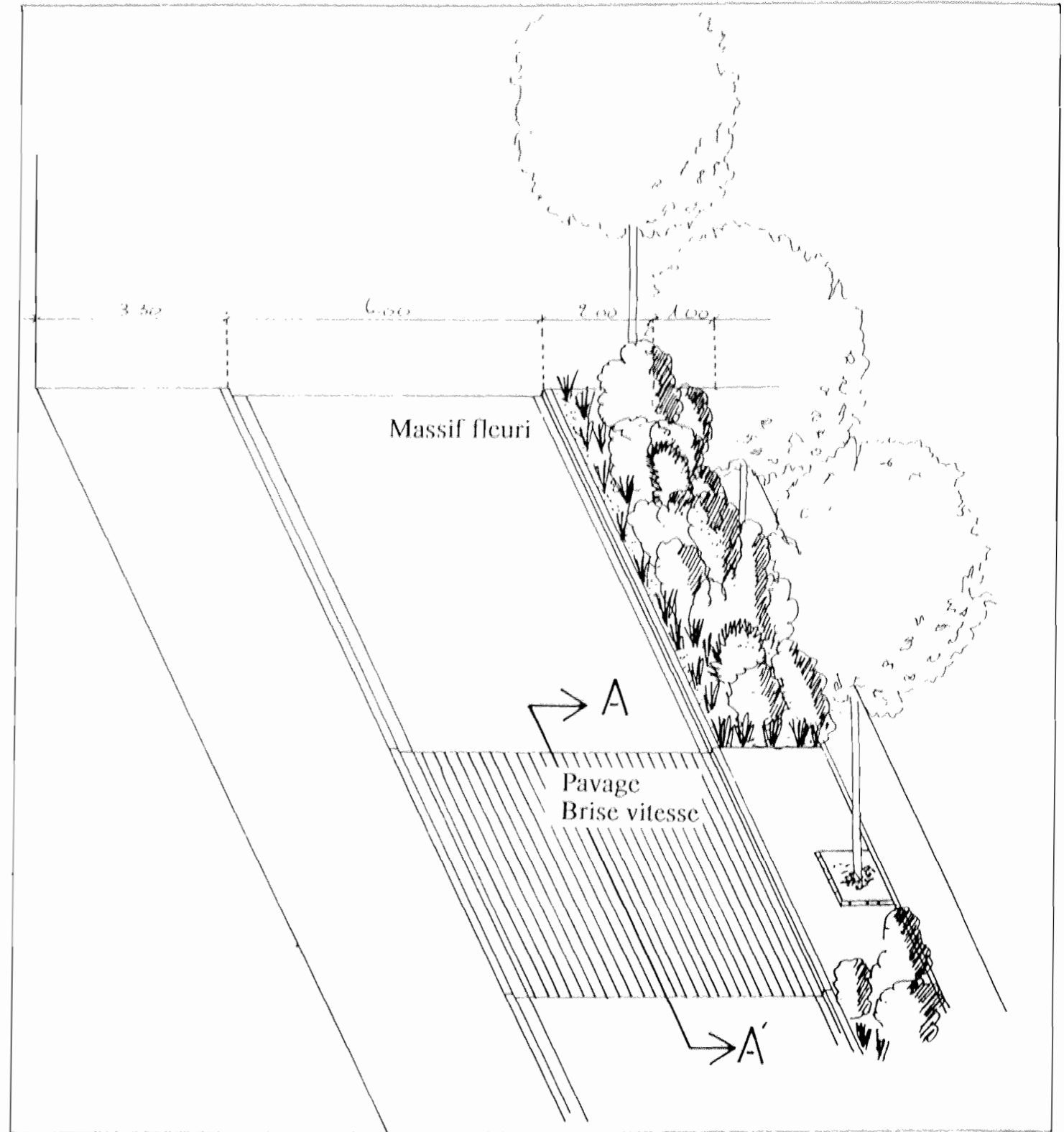
- Reprofilage de pente : max. 50%
- Plantation dense du talus --> haie à aspect bocagère libre à espèces mélangées : prunelier, noisetier, lierre, cornouiller, sureaux, érable champêtre...



- Talus :**
- rabattre fortement la haie --> humidité et lumière accrue + rejet de la haie
  - plantation de couvre sol et arbustes touffes drageonnantes sur le talus jusque dans le bas + préparation et amendement du sol préalable



2) Montigny





3) Douai

PLAN D'AMENAGEMENT

ECH : 1/1000

← VERS DOUAI

PHASE 1

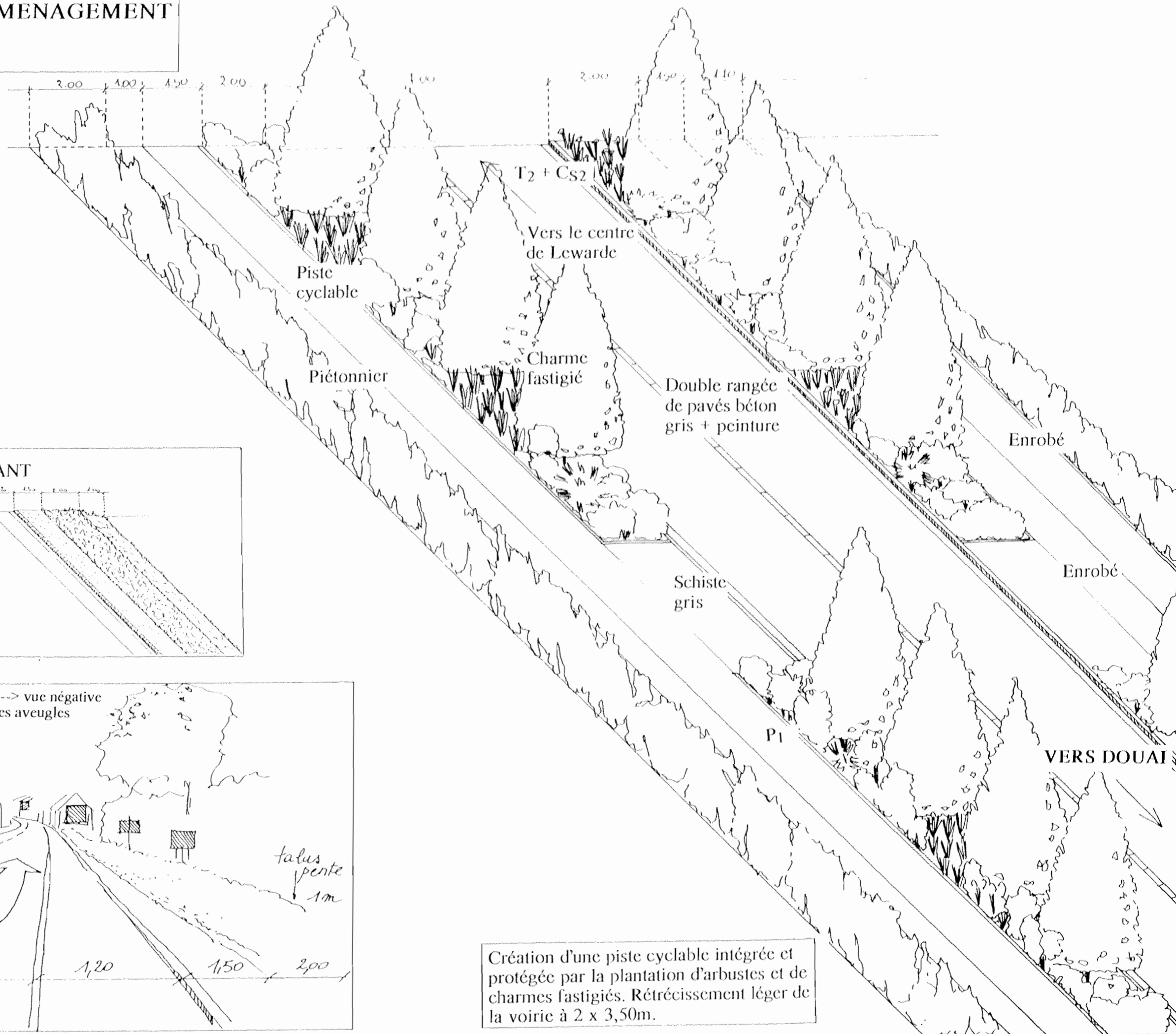
VERS LE CENTRE →

PHASE 2

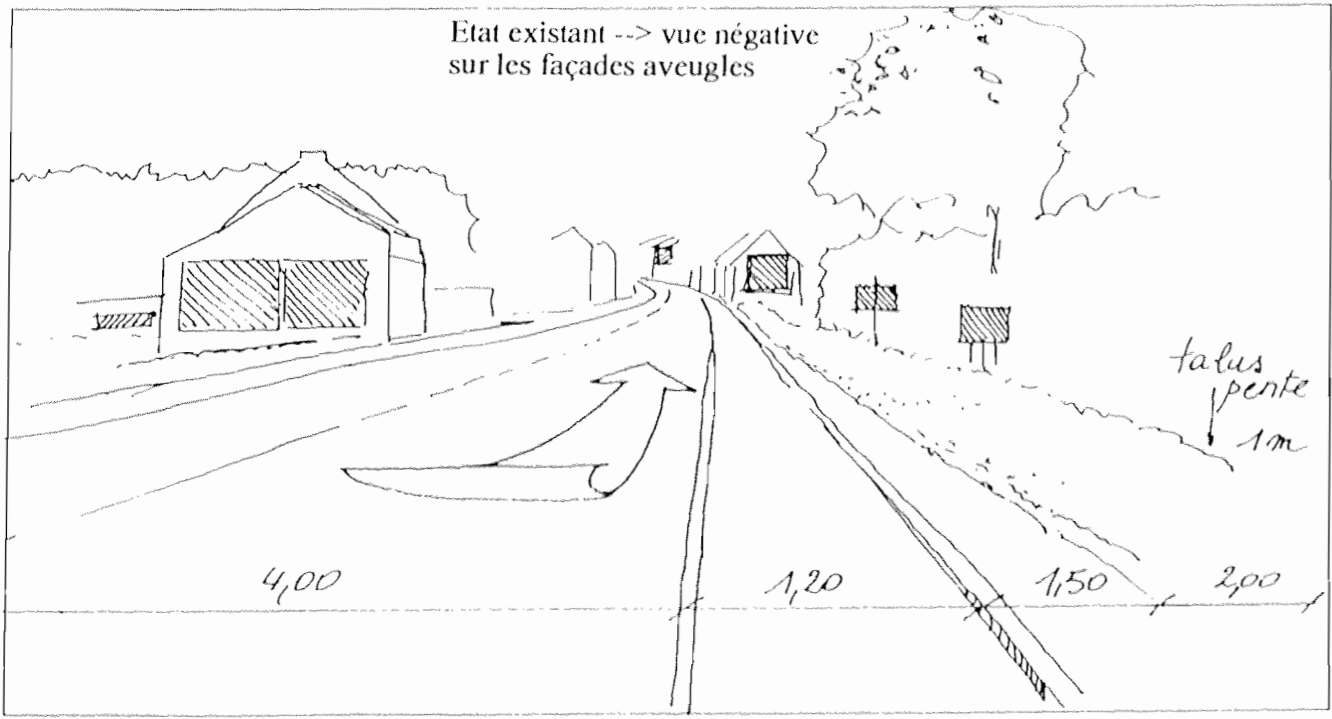
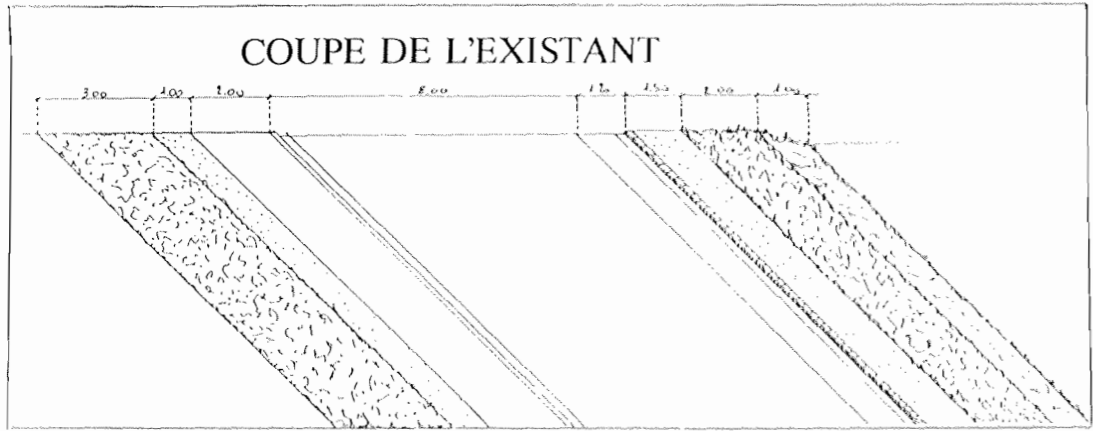


# PHASE 1 : PROJET D'AMENAGEMENT

ECH : 1/100

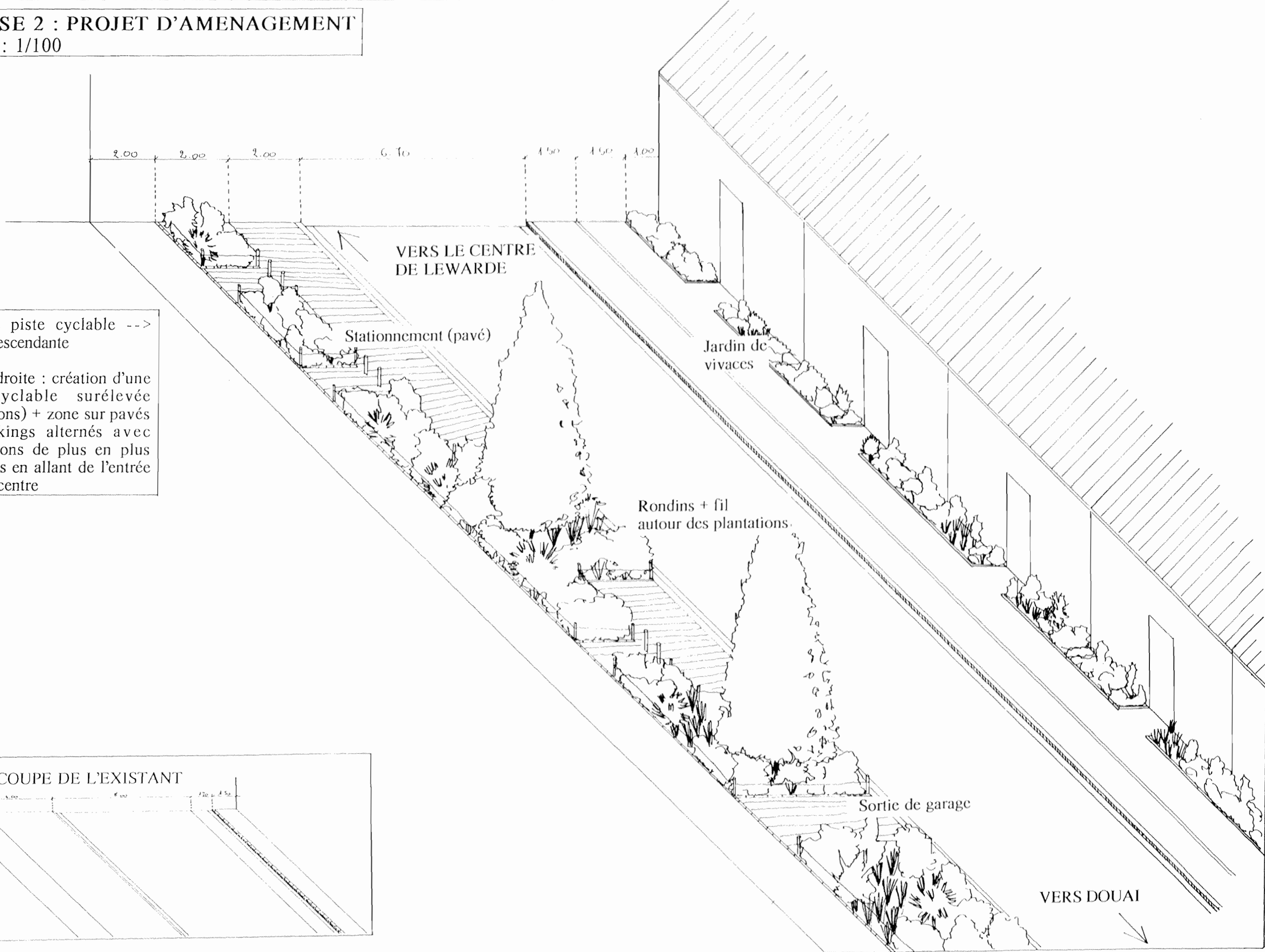


Solution "idéale" proposée dans le cadre d'une réflexion de voirie et du contournement de Lewarde



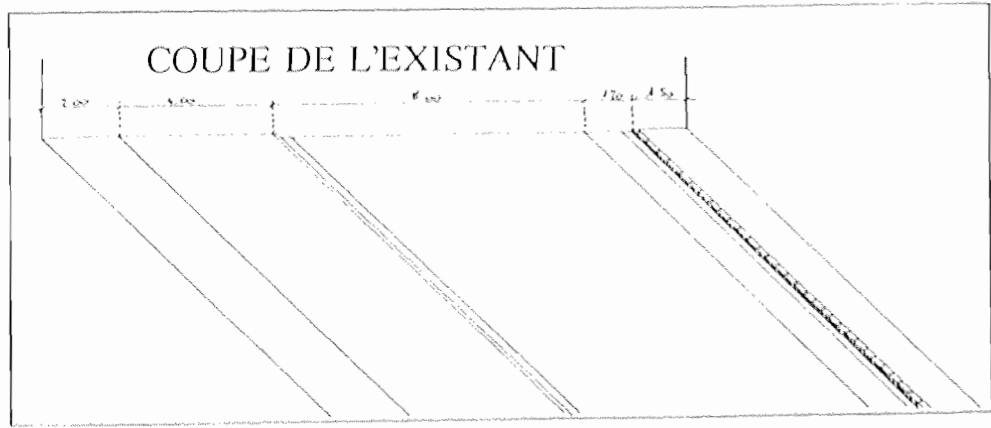
Création d'une piste cyclable intégrée et protégée par la plantation d'arbustes et de charmes fastigiés. Rétrécissement léger de la voirie à 2 x 3,50m.

PHASE 2 : PROJET D'AMENAGEMENT  
ECH : 1/100



Pas de piste cyclable --> pente descendante

Sur la droite : création d'une piste cyclable surélevée (gravillons) + zone sur pavés de parkings alternés avec plantations de plus en plus égrenées en allant de l'entrée vers le centre



Sortie de garage

VERS DOUAI

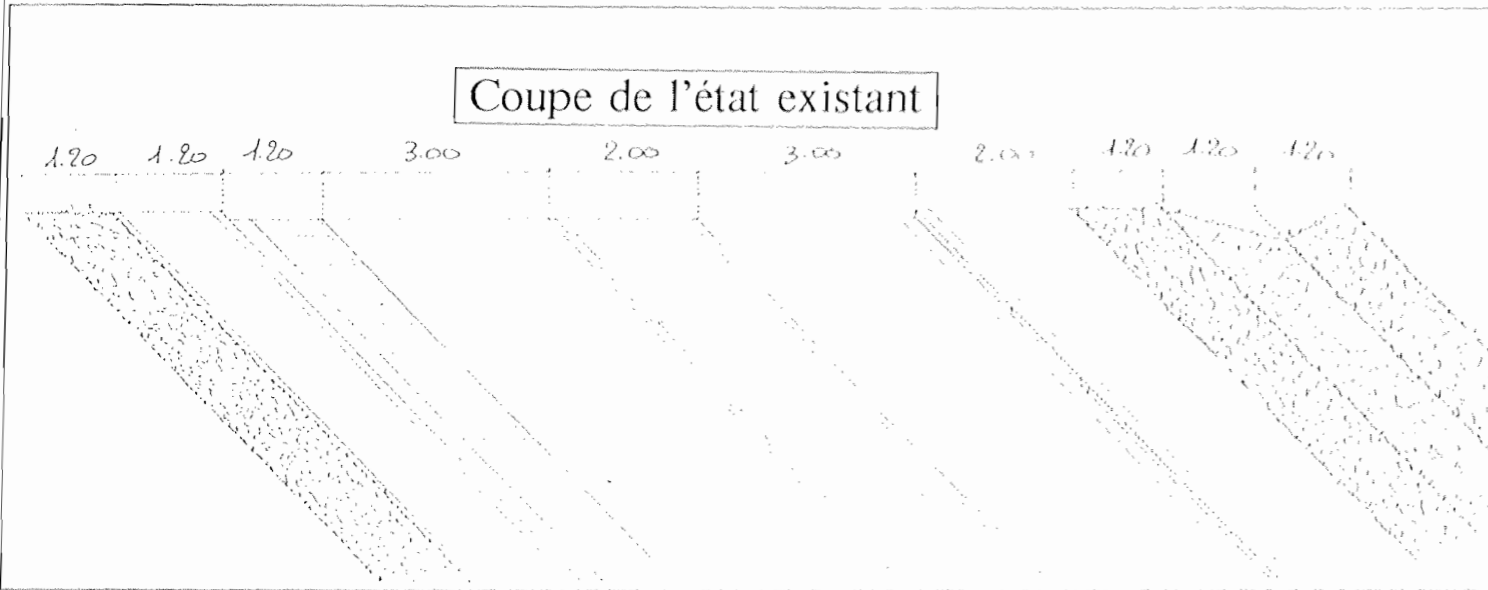
#### 4) Denain

##### PHASE 1

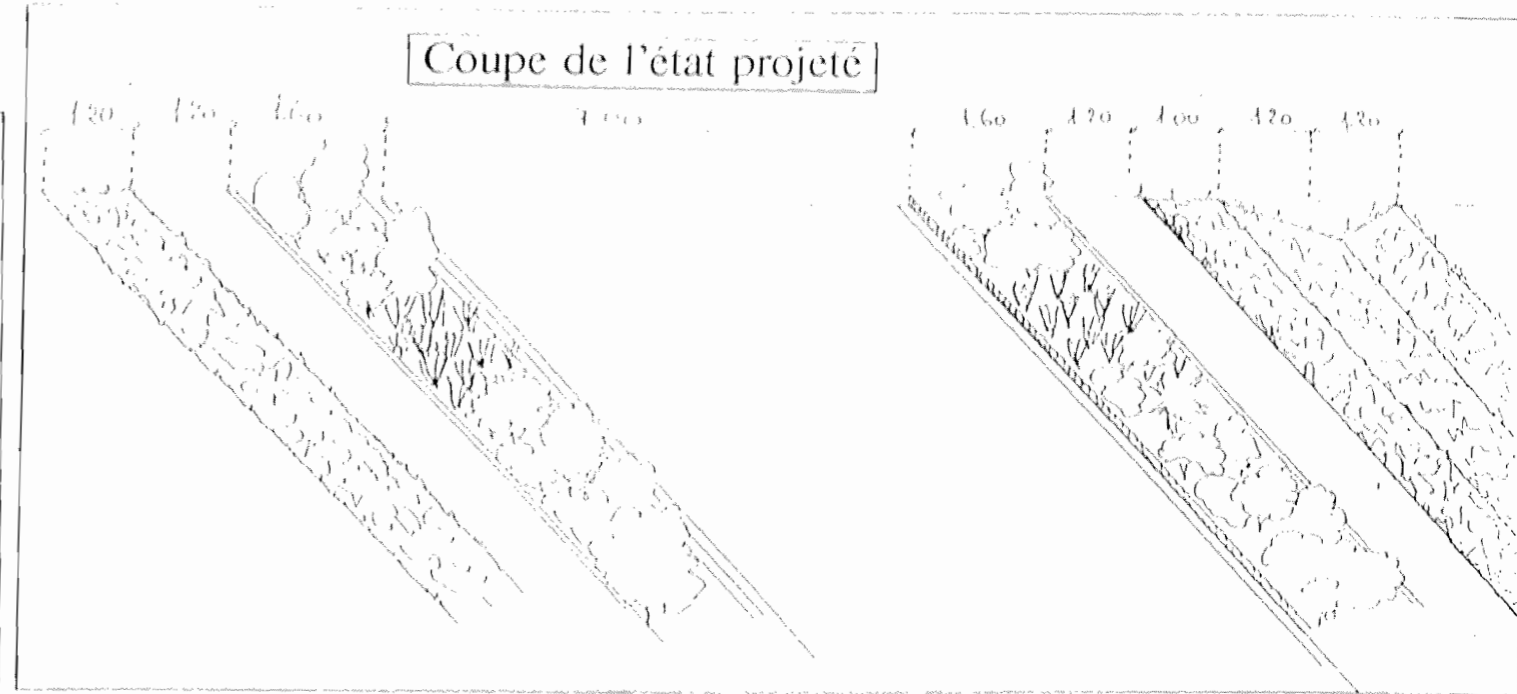
L'entrée (phase 1) ne se trouve pas sur le territoire de Lewarde. Néanmoins, le traitement des pistes cyclables et des plantations est à considérer :

- plantations basses (vues)
- séparation de la piste cyclable

Coupe de l'état existant



Coupe de l'état projeté



Perspective : aspect projeté

Alignement marquant la ceinture verte, support des promenades diverses.

Cadrage paysager

Décharge

Bois de Lewarde

Centre Historique Minier

La piste cyclable est intégrée séparée par une bande de végétation de la voirie qui est réduite à 7 mètres.

Vers Denain



PHASE 2



*Alternative*

Peu avant l'arrivée à l'église, le passage piéton est marqué par la végétation en jardinière et éventuellement un portique de part et d'autre

Les parkings sont conservés sur pavés et les hautes tiges espacées viennent marquer la chaussée.

D'une manière générale, les passages piétons stratégiques en centre ville sont marqués par des jardinières et un mobilier type (cf aménagement rue Jean Jaurès)

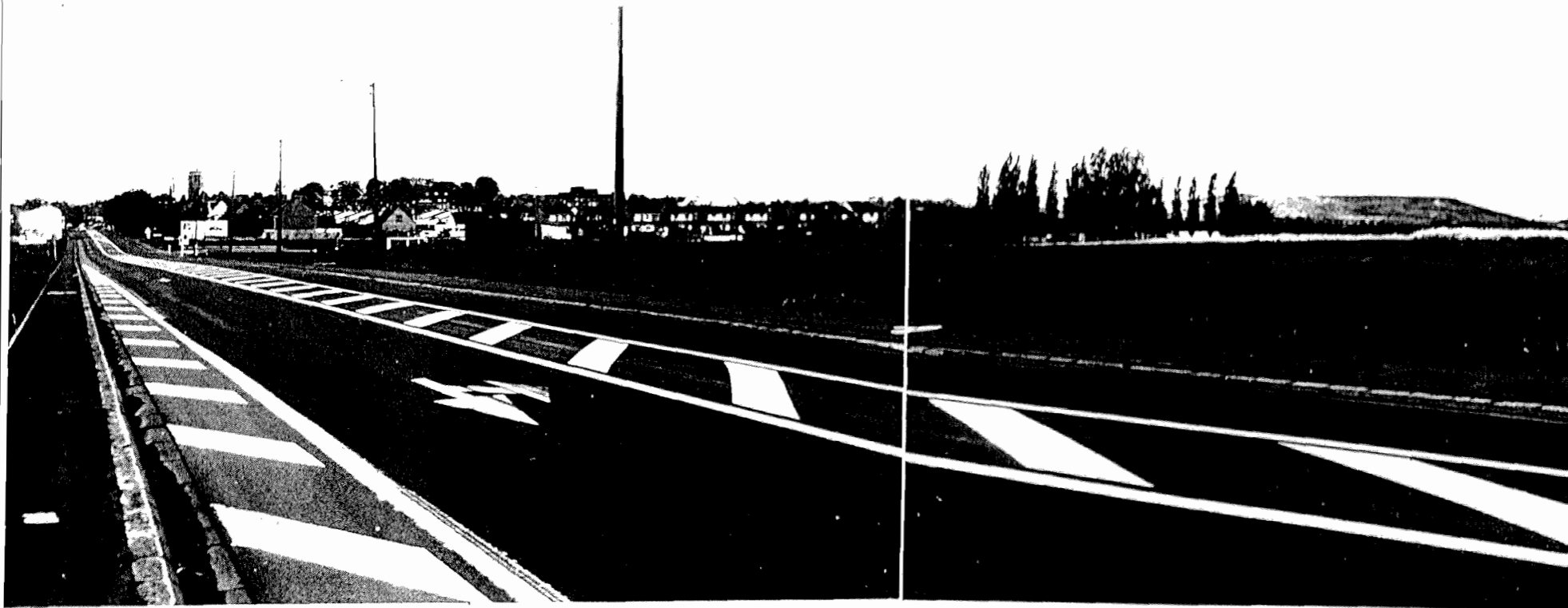
REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE  
LES ENTREES DE VILLE:



Douai PHASE 1



PHASE 2



Denain PHASE 1



PHASE 2



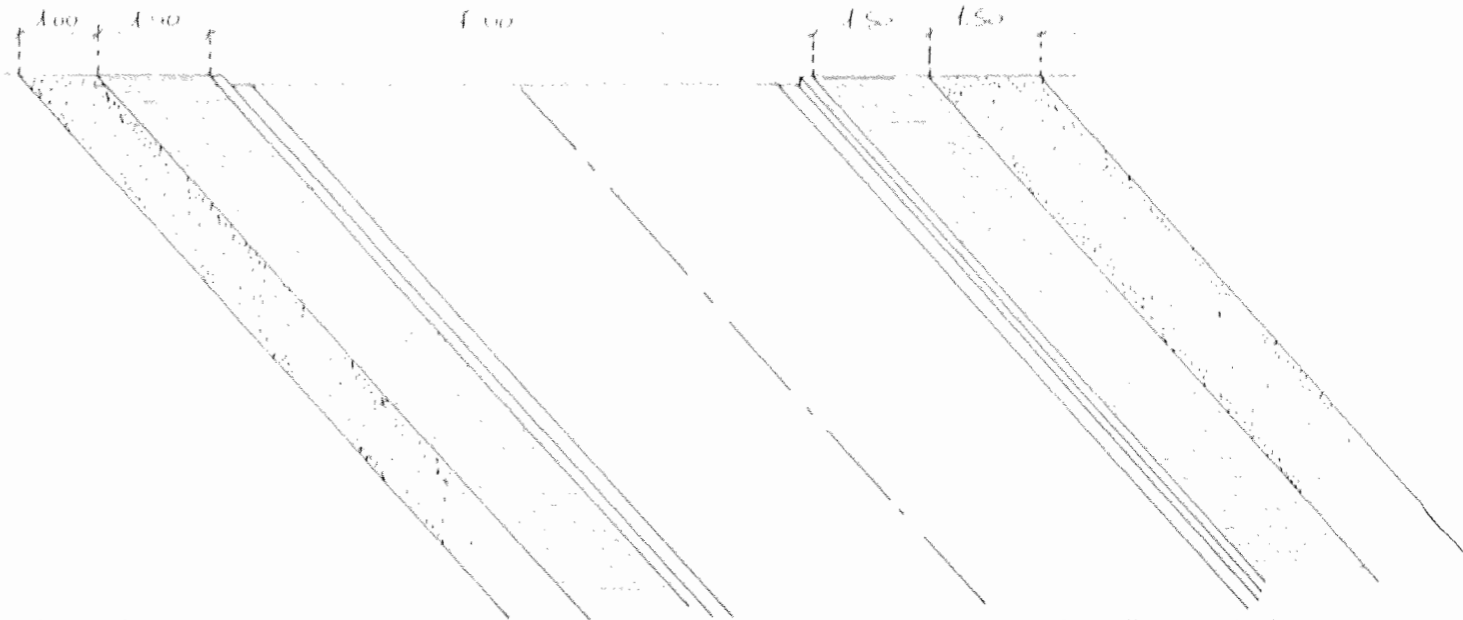
5) Roucourt

PLAN D'AMENAGEMENT

ECH 1/1000

PHASE 2

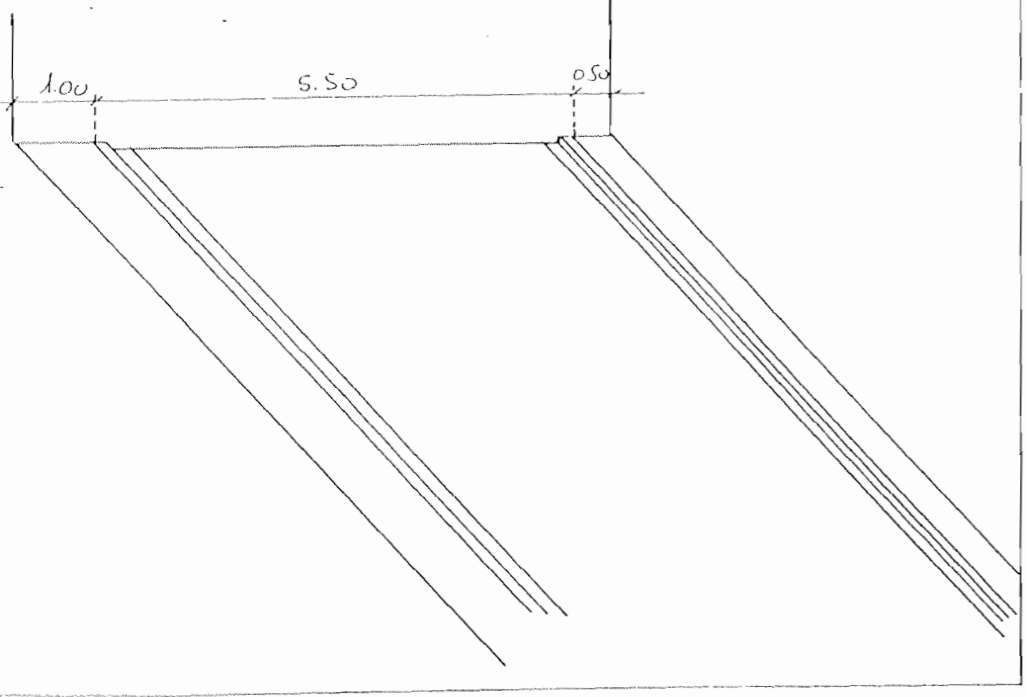
COUPE AA'



Le rétrécissement important de la voirie nécessite un ralentissement de la circulation dès l'entrée sur la commune.

Un marquage net épaulé de massifs végétaux à l'entrée même doit pouvoir compléter les travaux déjà engagés par la commune.

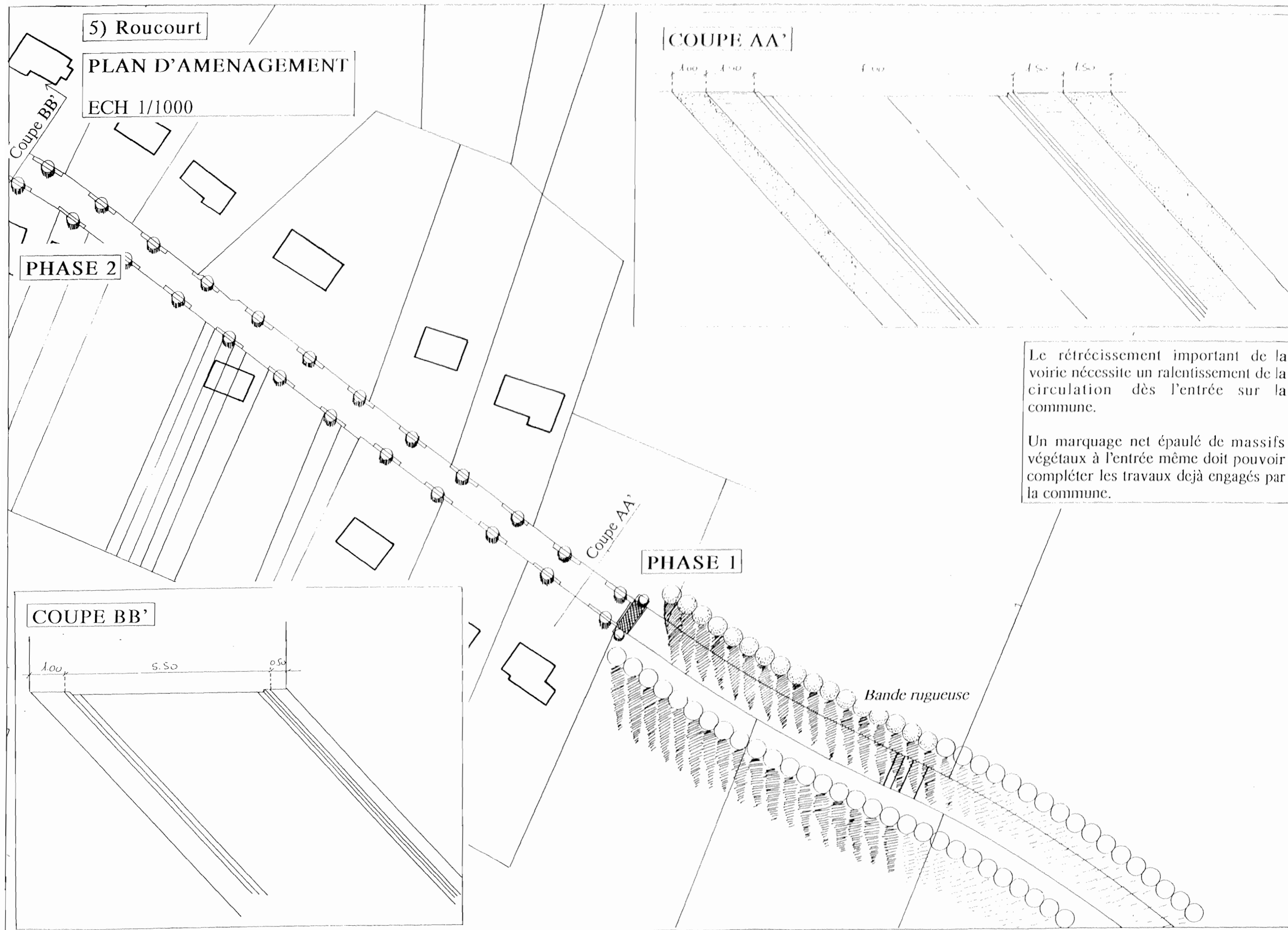
COUPE BB'



PHASE 1

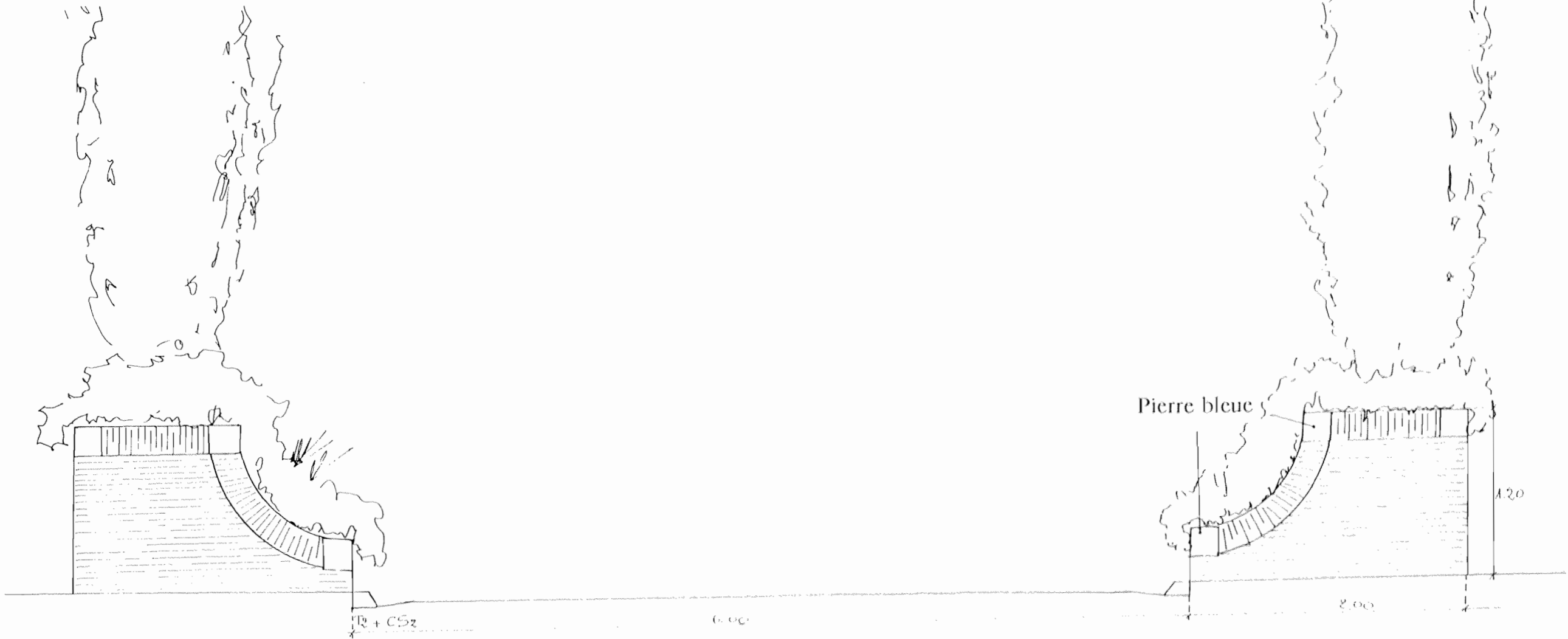
Coupe AA'

Bande rugueuse

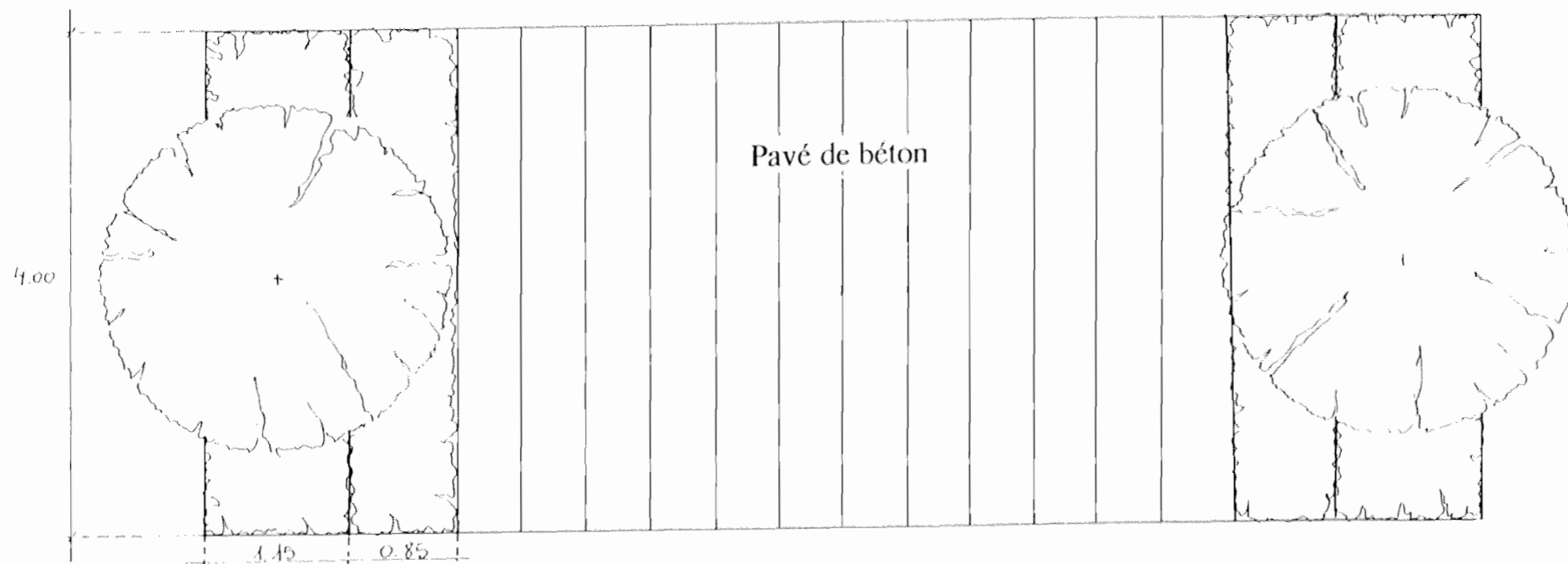


PHASE 1 : PROJET D'AMENAGEMENT

ECH : 1/50

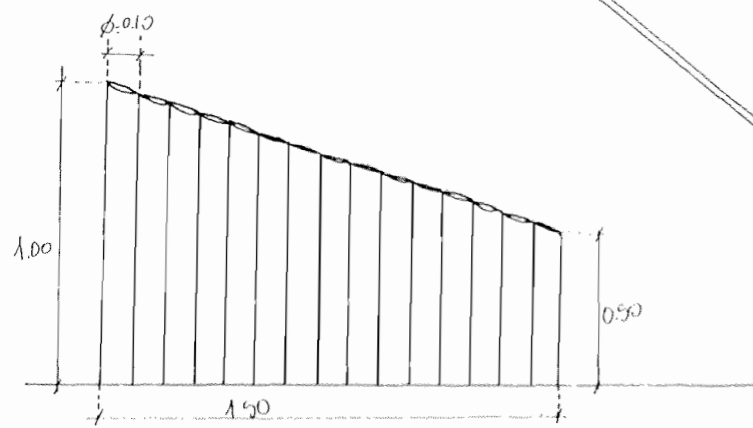
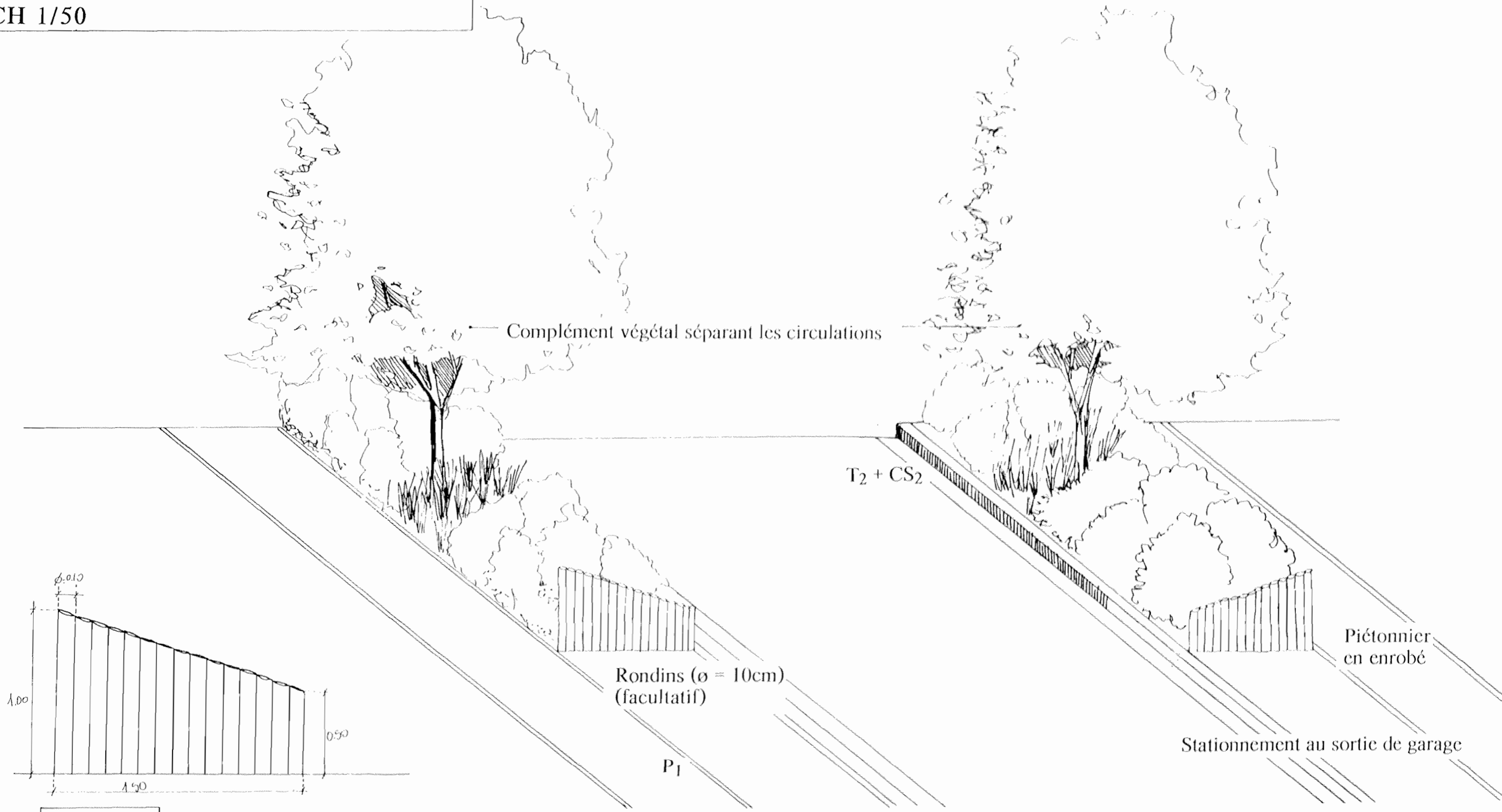


La porte est précédée à 100m de bandes rugueuses



PHASE 2 : PROJET D'AMENAGEMENT

ECH 1/50



DETAIL

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE  
LES ENTREES DE VILLE:

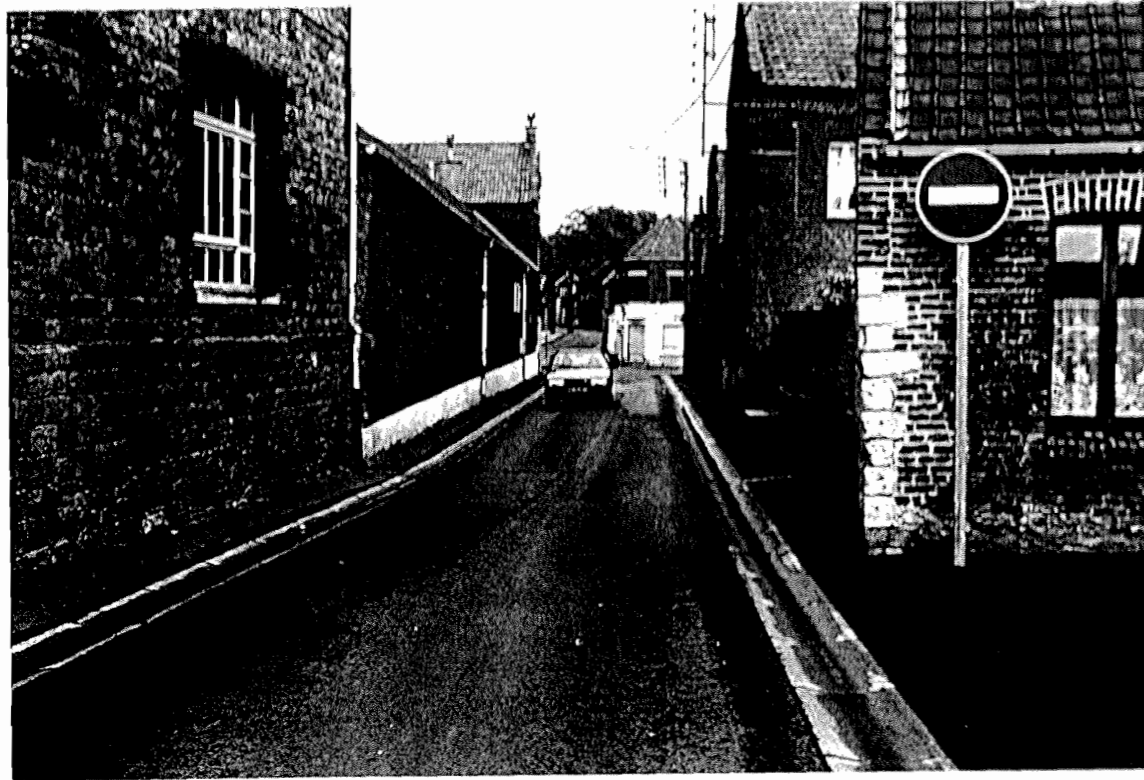


Roucourt



**D - La rue d'Erchin :  
l'école, le stade, la rue**

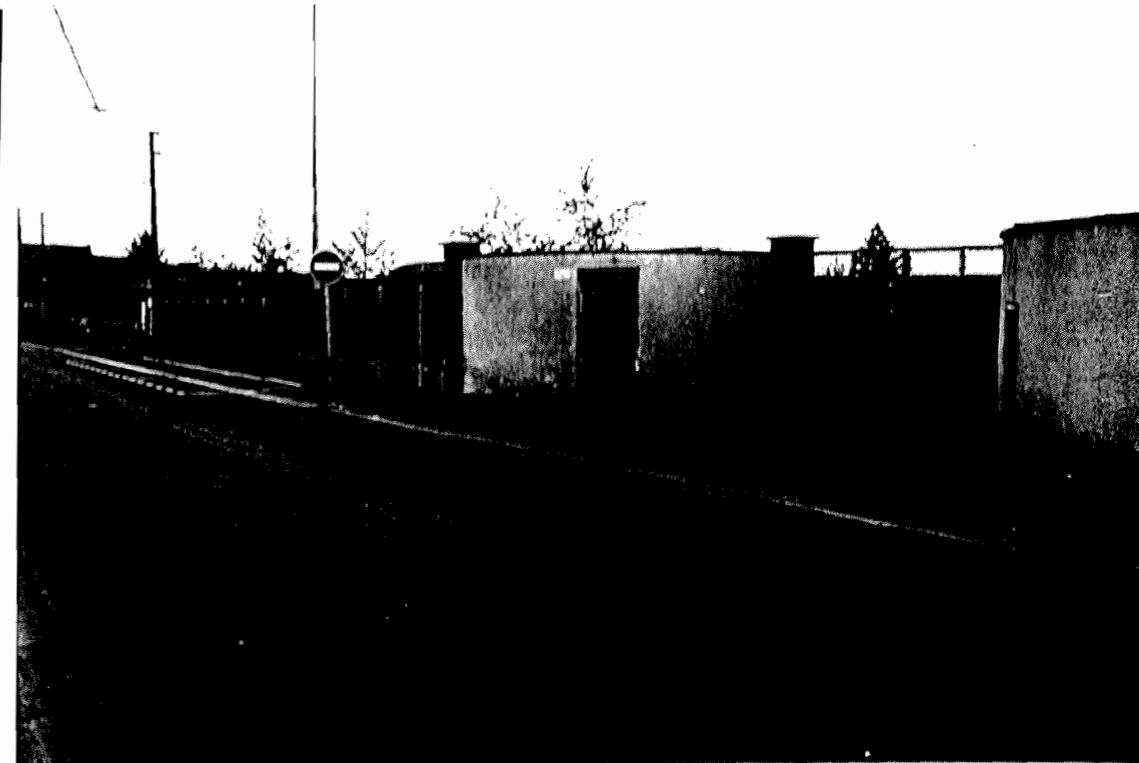
Rue d'Erchin :



*L'entrée de l'école, la voirie et le parking*



*La clôture du stade*



*L'entrée du stade*

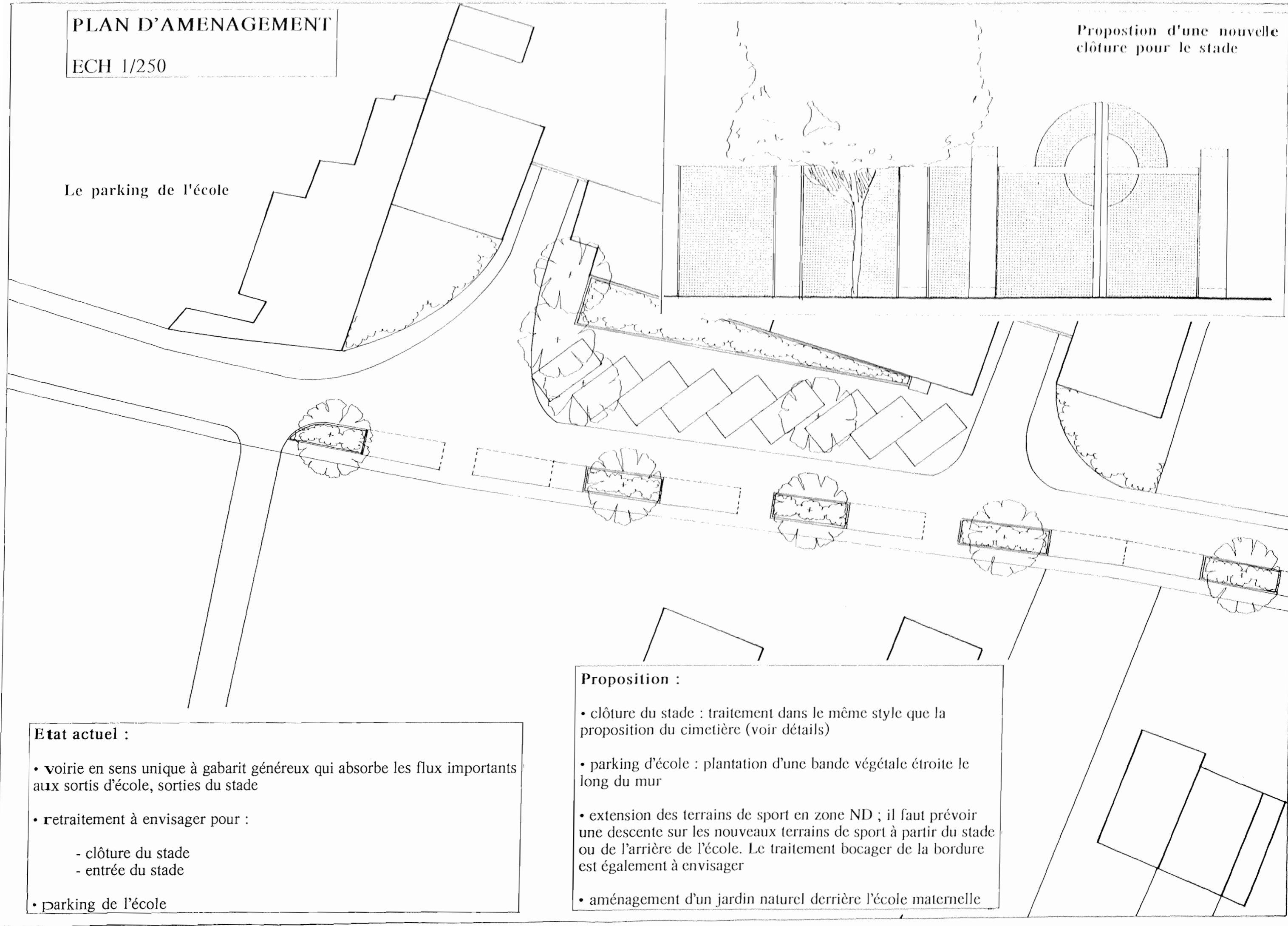


# PLAN D'AMENAGEMENT

ECH 1/250

Proposition d'une nouvelle clôture pour le stade

Le parking de l'école



## Etat actuel :

- voirie en sens unique à gabarit généreux qui absorbe les flux importants aux sorties d'école, sorties du stade
- retraitement à envisager pour :
  - clôture du stade
  - entrée du stade
- parking de l'école

## Proposition :

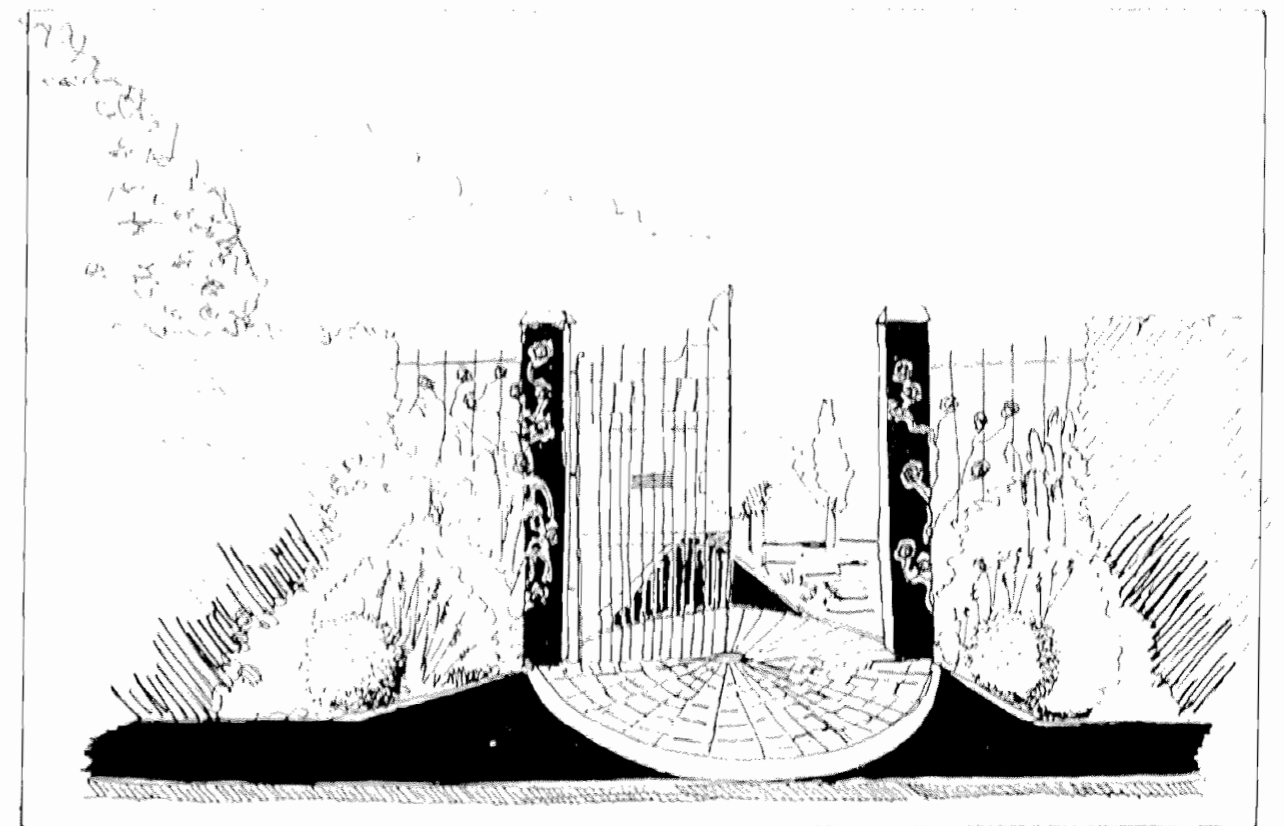
- clôture du stade : traitement dans le même style que la proposition du cimetière (voir détails)
- parking d'école : plantation d'une bande végétale étroite le long du mur
- extension des terrains de sport en zone ND ; il faut prévoir une descente sur les nouveaux terrains de sport à partir du stade ou de l'arrière de l'école. Le traitement bocager de la bordure est également à envisager
- aménagement d'un jardin naturel derrière l'école maternelle

**E - Le cimetière**

• Le cimetière



*Des plantations ponctuelles de hautes tiges et d'arbustes fleuris peuvent être envisagées dans les espaces vacants au sein du cimetière*



*L'entrée rue de l'Égalité : traitement restreint à l'entrée dû aux plantations en bordure de celle-ci (dégagement et fleurissement)*



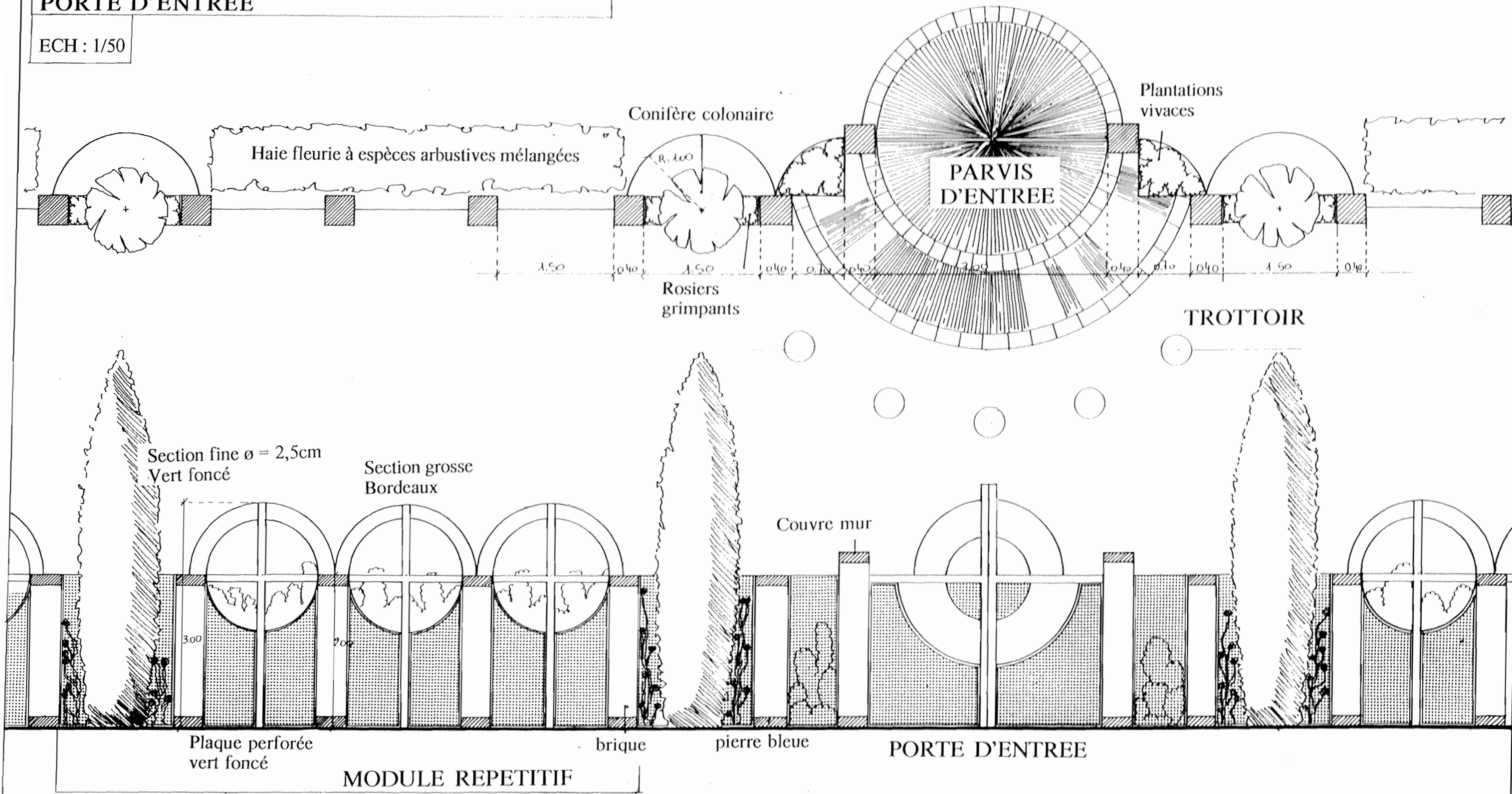
*Chapelle : un élagage des tilleuls est à prévoir afin de rendre la chapelle et le sentier plus perceptible*



*L'entrée : rue de Loffre*

# RUE DE LOFFRE - PROPOSITION CLOTURE ET PORTE D'ENTREE

ECH : 1/50



**Propositions :**

Traitement des entrées est et ouest (rue de l'Égalité ; rue de Loffre) par l'aménagement d'une clôture doublée d'une haie basse fleurie.

Cimetière paysager : le cimetière est agrémenté par l'adjonction de quelques hautes tiges et arbustes dont le feuillage ou la floraison marque les saisons. Leur emplacement sera déterminé en fonction des emplacements disponibles.

**ESTIMATIONS  
FINANCIERES DES  
GRANDS PROJETS**

### 3) La Place des Vésignons

INTITULE	QUANTITE	UNITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL H.T.
Terrassements généraux	2550	m2	55 F	140 250 F
Arrachage de massif	200	m2	50 F	10 000 F
Assainissement + pose de caniveaux	FORFAIT			79 000 F
Revêtement des sols : enrobé et pavés	1941	m2	350 F	679 350 F
Maçonnerie : muret en briques	146	ml	1 000 F	146 000 F
Escaliers (descente sur la place)	FORFAIT			272 000 F
Terrassement + construction en béton + bacs latéraux de l'escalier menant au château	FORFAIT			100 000 F
Terre végétale	520	m2	55 F	28 600 F
Arbustes	520	m2	50 F	26 000 F
Hautes tiges	12	Unité	1 000 F	12 000 F
Eclairages	5	Unité	17 500 F	87 500 F
Bornes	38	Unité	400 F	15 200 F
Mobiliers divers (bancs, corbeilles, protection arbres,...)	FORFAIT			50 000 F
Pour mémoire :	"structure parasol"			
	"statuette"			
<b>TOTAL</b>				<b>1 645 900 F</b>

## B - Le centre ville

### 1) La rue Jean-Jaurès : la Placette, le délaissé, la Mairie

INTITULE	QUANTITE	UNITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL H.T.
Terrassements généraux	3320	m2	55 F	182 600 F
Assainissement + pose de caniveaux	FORFAIT			75 000 F
Revêtement des sols : • en pierre naturelles • en pavé béton + enrobé	294 2279	m2 m2	700 F 300 F	205 800 F 683 700 F
Abords et cours de la mairie (revêtement)	550	m2	400 F	220 000 F
Maçonnerie : muret en briques	283	ml	1 000 F	283 000 F
Terre végétale	177	m2	55 F	9 735 F
Arbustes	177	m2	50 F	8 850 F
Hautes tiges	8	Unité	1 000 F	8 000 F
Eclairages	FORFAIT			150 000 F
Bornes	22	Unité	1 000 F	22 000 F
Mobiliers divers	FORFAIT			75 000 F
Fontaine	FORFAIT			35 000 F
<b>TOTAL</b>				<b>1 958 685 F</b>

### 4) La friche intra-urbaine

La clôture existante pourrait être doublée par une zone de plantation d'1,5 mètres.

INTITULE	QUANTITE	UNITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL H.T.
Terre végétale	FORFAIT			4 400 F
Arbustes	85	ml	70 F	5 950 F
Hautes - tiges	10	Unité	500 F	5 000 F
<b>TOTAL</b>				<b>15 350 F</b>



## C - Les entrées de ville

### 1) Par Erchin

Pour mémoire : achat d'une bande de terre

INTITULE	QUANTITE	UNITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL I.T.
Terrassements généraux	44	m2	55 F	2 420 F
Revêtement des sols : Pavé béton (traversée)	44	m2	300 F	13 200 F
Sable de Marquise	88	m2	130	11 440 F
Maçonnerie : muret en briques	26	ml	1 000 F	26 000 F
Engazonnement	115	m2	12 F	1 380 F
Parterre fleuri	77	m2	80 F	6 160 F
Arbustes	150	m2	50 F	7 500 F
Hautes tiges	13	Unité	500 F	6 500 F
Mobiliers divers (bancs, corbeilles,...)	FORFAIT			20 000 F
<b>TOTAL</b>				<b>94 600 F</b>

• Carrefour Rue d'Erchin + talus

INTITULE	QUANTITE	UNITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL I.T.
Terrassements généraux	460	m2	60 F	27 600 F
Assainissement + pose de caniveaux	FORFAIT			9 200 F
Pose de bordure	88	ml	185	16 280 F
Piétonnier stabilisé borduré	120	m2	120 F	14 400 F
Revêtement pavé (chapelle)	25	m2	600 F	15 000 F
Enrochement	FORFAIT			2 200 F
Rondins	35	ml	250 F	8 750 F
Arbustes	726	m2	50 F	36 300 F
Hautes tiges	6	Unité	500 F	3 000 F
Reprofilage + plantation dense du talus	130	ml	100 F	13 000 F
Plantation de couvre-sol + touffes + préparation du talus	260	ml	100 F	26 000 F
<b>TOTAL</b>				<b>171 730 F</b>

## 2) Par Montigny

INTITULE	QUANTITE	UNITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL I.T.
Terrassements généraux	30	m2	60 F	1 800 F
Revêtement en pavé (traversée)	30	m2	300 F	9 000 F
Arbustes + vivaces sur 1,5m	100	ml	100 F	10 000 F
Hautes tiges	10	Unité	500 F	5 000 F
<b>TOTAL</b>				<b>25 800 F</b>

## 3) Par Douai

La proposition d'aménagement qui est faite, est imaginée dans le cadre d'une réfection de voirie. Pour le chiffrage, nous ne tiendrons compte que des travaux de plantations surnuméraires.

### PHASE 1

INTITULE	QUANTITE	UNITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL I.T.
Terre végétale	480	ml	60 F	28 800 F
Arbustes tout venant	480	ml	30 F	14 400 F
Hautes tiges : Charmes fastigiés	60	Unité	700 F	42 000 F
<b>TOTAL phase 1</b>				<b>85 200 F</b>

### PHASE 2

INTITULE	QUANTITE	UNITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL I.T.
Terre végétale	240	m2	30 F	7 200 F
Vivaces	40	m2	100 F	4 000 F
Arbustes	100	ml	40 F	4 000 F
Hautes tiges	10	Unité	700 F	7 000 F
<b>TOTAL phase 2</b>				<b>22 200 F</b>

<b>Total phase 1 + phase 2</b>	<b>107 400 F</b>
--------------------------------	------------------

4) Par Denain

PHASE 2

INTITULE	QUANTITE	UNITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL I.L.T.
Terrassements généraux	75	m2	60 F	4 500 F
Revêtement en pavé	75	m2	300 F	22 500 F
Maçonnerie : muret en briques	64	ml	1 000 F	64 000 F
Terre végétale	32	m2	55 F	1 760 F
Arbustes	32	m2	50 F	1 600 F
Hautes tiges	10	Unité	500 F	5 000 F
<b>TOTAL</b>				<b>99 360 F</b>

5) Par Roucourt

PHASE 2

INTITULE	QUANTITE	UNITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL I.L.T.
Terrassements généraux	24	m2	60 F	1 440 F
Revêtement en pavé	24	m2	300 F	7 200 F
Maçonnerie : muret en briques	24	ml	1 000 F	24 000 F
Terre végétale	10	m3	65 F	650 F
Arbustes	256	m2	80 F	20 480 F
Hautes tiges	30	Unité	500 F	15 000 F
Peupliers	20	Unité	500 F	10 000 F
<b>TOTAL</b>				<b>78 770 F</b>

Récapitulatif des estimations financières  
des grands projets d'aménagement

D - La rue d'Erchin : l'école, la stade, la rue

INTITULE	QUANTITE	UNITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL H.T.
Clôture en alu profilé + maçonnerie	100	ml	forfait de 5 000 F	500 000 F

E - Le cimetière

INTITULE	QUANTITE	UNITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL H.T.
Clôture en alu profilé + maçonnerie	50	ml	forfait de 5 000 F	250 000 F

Le centre ville :	La rue Jean-Jaurès	1 958 685 F
	La Place des Vésignons	1 645 900 F
	La friche intra-urbaine	15 350 F
<i>Sous-total 1</i>		<i>3 619 935 F</i>

Les Entrées de Ville : Erchin	94 600 F	
Carrefour Rue d'Erchin + talus	171 730 F	
Montigny	25 800 F	
Douai (phase 1 + phase 2)	107 400 F	
Denain	99 360 F	
Roucourt	78 770 F	
<i>Sous-total 2</i>		<i>577 660 F</i>

La rue d'Erchin : l'école, le stade, la rue	500 000 F	
<i>Sous-total 3</i>		<i>500 000 F</i>

Le cimetière	250 000 F	
<i>Sous-total 4</i>		<i>250 000 F</i>

Sous total 1 :	3 619 935 F
Sous-total 2 :	577 660 F
Sous-total 3 :	500 000 F
Sous-total 4 :	250 000 F
<b>TOTAL GENERAL :</b>	<b>4 947 595 F</b>

# **CONCLUSION GENERALE**

# 1 - Diagnostic historique et culturel

Le diagnostic historique et culturel a dégagé un certain nombre d'**éléments forts** qui pourront servir de base de réflexion aux propositions d'aménagement et d'amélioration du cadre de vie de la commune de Lewarde.

Ainsi, les éléments suivants sont à valoriser au niveau historique et culturel :

- le site gallo-romain,
- l'Eglise et les châteaux,
- le Centre Historique Minier,
- la peinture et la littérature locales.

De plus, l'approche du milieu naturel, tant du point de vue géologique que de la végétation, a mis en évidence des potentialités développées dans les propositions d'amélioration du cadre de vie de la commune. Il s'agit principalement des éléments suivants :

- **le grès** à valoriser dans les constructions futures (mobilier extérieur, murets de séparation, soubassements,...) ;
- **les plantes à bulbe** : la présence de la Scille à deux feuilles dans le Bois de Lewarde, la seule station du Nord-Pas de Calais, nous semble être une opportunité à prendre en compte, peut-être par l'organisation d'un marché printanier des plantes à bulbe. Cette manifestation serait le pendant de la Fête de la Châtaigne, qui se déroule à l'automne. Le marché printanier serait un évènement supplémentaire pour attirer les visiteurs à Lewarde, occasion propice pour faire découvrir les potentialités et spécificités locales. De plus, cette manifestation pourrait être organisée en collaboration avec les futurs serristes horticoles qui viendront s'installer près de la Décharge dont ils utiliseront le gaz pour leur chauffage ;
- **les châtaigniers** : l'arbre principalement présent dans le Bois de Lewarde sera à privilégier lors des plantations futures qui seront préconisées sur la commune.



## 2 - Diagnostic paysager physique

D'un point de vue physique, le village de Lewarde présente un **aspect unitaire** lié à la butte-témoin sur laquelle est construite le village. Cette localisation physique particulière par rapport à la plaine voisine du Douaisis est intéressante d'un point de vue visuel et de variation dans le paysage.

Au niveau écologique, ce relief de butte entraîne une plus grande diversité des milieux depuis le bois jusqu'à la plaine.

La configuration naturelle du village et des alentours permet d'envisager un réseau de sentiers potentiels à valoriser en liaison avec l'extérieur.

Le **patrimoine architectural** dans lequel le grès est bien représenté est une richesse à mettre en valeur dans le village.

## 3 - Diagnostic paysager fonctionnel et humain

Le problème de la **circulation** est un aspect qui nous a semblé essentiel de traiter dans le cadre de cette étude du cadre de vie.

La route nationale 45 représente une coupure nette du village. Il existe également une distorsion des trafics : en-dehors de la nationale, les circulations sont très calmes sauf à certaines heures à l'entrée en venant de Montigny ou dans certaines rues étroites engorgées.

Le village présente, par ailleurs, des **attraits** non négligeables, tels que le Centre Historique Minier ou le S.I.R.S.A. avec le château et le bois.

En-dehors de ces activités culturelles ou de promenade, le village ne dispose pas de commerces ni de services pouvant attirer la clientèle extérieure.

D'un point de vue fonctionnel, le village **manque de places** qui fonctionnent vraiment bien. La Place des Vésignons ou la placette en face de la Mairie sont en effet peu ou mal équipées pour remplir complètement leurs rôles.

La **Mairie** est malheureusement peu perceptible, le **cœur du village** est peu marqué par la présence de la nationale. Le village recèle des traces du passé qu'il faudra traiter, telle la **friche** du château Bauck.

## 4 - Propositions d'action et d'aménagement

Le **réseau de sentiers** proposé permettra de développer à la fois une action sur le paysage, la pédagogie et le tourisme. Il sera aussi un élément de liaison à l'intérieur du village et avec les environs. Il sera, enfin, dans une vision à long terme, le support d'une trame piétonne indépendante, améliorant ainsi le confort de vie et la sécurité des habitants.

Dans l'optique d'une réduction du trafic sur la nationale, le projet de **traitement du centre-ville** vise à retravailler les liaisons et à mieux définir les différences entre la circulation routière, les parkings et espaces réservés aux piétons. Ce projet a également comme objectif de recréer un cœur vivant autour de la Mairie.

**L'axe centre - Place des Vésignons - Bois (château)** est à privilégier dans le but de favoriser la promenade à partir du centre de Lewarde. Cet axe est ponctué par la Place des Vésignons qu'il conviendra de transformer en un espace polyvalent accueillant différentes activités (parking, marché, repos, plantations...).

Les **portes de la ville** sont également des lieux qu'il conviendra de rendre à la fois plus sûrs et plus accueillants par des aménagements adaptés.

Enfin, des petits aménagements viendront améliorer l'image générale du village : clôtures, plantations, revêtements de sol...

L'information et la participation de la population et des associations locales aux projets de la commune est à privilégier pour faire accepter les réalisations et pour mieux les adapter aux besoins des habitants.

# REMERCIEMENTS

Nous remercions les personnes et organismes suivants qui ont apporté leur contribution et leur aide à l'étude Cadre de Vie de Lewarde :

- **Monsieur NOTTET**, maire de la commune, ses adjoints et les services municipaux ;
- **Monsieur KUHN**, Direction Départementale de l'Équipement, Subdivision de Douai-Arleux ;
- **Monsieur NOBLET**, Syndicat Intercommunal de la Région de Somain-Aniche (S.I.R.S.A.) ;
- **Le Conseil Général du Nord** ;
- **Monsieur Bernard BARALLE**, historien de Lewarde ;
- **Monsieur GUENEZ**, Association "Les Amis de Lewarde" ;
- La société **France-Déchets** ;
- **Le Centre Historique Minier** ;
- **Electricité de France - Douai** ;
- **Madame Odile HONDET**, Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt ;
- La Société **APPROCHIS** ;
- **Monsieur DEMOLON**, Musée de la Chartreuse à Douai ;
- **Monsieur POINSIGNON**, Ecole des Beaux-Arts de Valenciennes.
- **Bureau d'études Henri TESSON**, paysagiste.

L'étude a été réalisée conjointement par les bureaux d'études INTER-FACES et PHYTEC.